

# Louis-Antoine

## Un jeune spahi en 1914 Récit biographique

Algérie : du 4 décembre 1913  
au 13 juin 1914  
Maroc Occidental (en guerre) : 11 juin 1914  
au 1<sup>er</sup> août 1914 -  
Océan Allemagne (au Maroc) du 2.8.1914 au 19.6.1916  
Océan Allemagne (front français) du 20.6.1916 au 13.10.1917  
do (en Algérie) du 14.10.1917 au 4.3.1918  
do (en Orient) du 5.3.1918 au 23.10.1919  
do (en Orient) du 24.10.1919 au 19.12.1919

Claude-Alain Saby



# **Louis-Antoine**

**1894-1940**

Récit biographique



Rien ne semblait le prédestiner  
en partant de sa ville de Beaujeu  
à ce que fut son parcours militaire

Une vie  
Simple  
Douloureuse

Une jeunesse volée

Une autre époque...

Ce livre n'aurait pas pu être écrit sans les recherches, les articles, les livres dont on trouvera les références au chapitre bibliographie

Un grand merci à tous ces écrivains et chercheurs

En espérant qu'ils m'excuseront d'avoir « emprunté » certains passages.

© 2021 Version 1

ISBN 978-1-716-19755-0

Marque éditoriale: Lulu.com

<https://scribe.jimdo.com>

## Quelques mots

Apparus après la guerre de 1870-1871, les monuments aux morts ont été élevés dans leur grande majorité à la suite de la guerre de 1914-1918 par les collectivités territoriales pour honorer la mémoire de leurs concitoyens (pour Beaujeu page 120).

S'appuyant sur l'esprit de la loi du 25 octobre 1919, un usage s'est imposé, depuis la Première Guerre mondiale, comme référence pour les décisions municipales en la matière : *l'inscription d'un nom se justifie pleinement lorsque le défunt, décédé au cours d'une guerre ou d'opérations assimilées à des campagnes de guerre, est titulaire de la mention "Mort pour la France", et est né ou domicilié légalement en dernier lieu dans la commune considérée. L'article 2 de la loi du 28 février 2012 fixe au 11 novembre la commémoration de tous les morts pour la France.*

On compte en France 265 nécropoles nationales où reposent 740 000 corps et près de 2 000 carrés militaires communaux. Les cimetières français à l'étranger, au nombre de 2 000, sont répartis dans 78 pays.

Ils avaient 18, 25, ou 30 ans. Beaucoup parlait le patois et beaucoup était en mauvaise santé. Sur un simple appel ils durent quitter leur famille et leur emploi, pour quelques mois disait-on, mais très vite ils comprirent que cette guerre n'avait pas de sens.

Sur 8 millions de mobilisés entre 1914-1918<sup>1</sup>, plus de deux millions de jeunes hommes ne revirent jamais le clocher de leur village. Seuls leurs noms sont désormais gravés dans la pierre des monuments de leur bourg. Plus de 4 millions d'hommes ne survécurent qu'après avoir subi de graves blessures, le corps et l'âme brisés.

*Ces milliers de soldats sont revenus, blessés, meurtris, ils ont continué à vivre avec leurs traumatismes. Il leur restait le souvenir*

---

<sup>1</sup>Voir un site intéressant <http://sourcesdelagrandeguerre.fr/WordPress3/?paged=2>

*de l'horreur vécu pendant quatre ans (au moins car beaucoup sont revenus durant l'année 1919, notamment les prisonniers de guerre et les soldats de l'armée d'Orient).*

*Puis ils sont morts dans l'anonymat, leurs faits d'armes oubliés, méconnus, incompris. Eux-mêmes souvent gênés d'évoquer ces instants de leur vie, ils n'ont laissé à leur mort que des reliques, des papiers jaunis, des photos noircies, des visages sans nom.*

Très peu ont pu décrire leur terrible aventure, leur angoisse perpétuelle, leur vie dans la neige, la boue, le froid, la fatigue, le désespoir, la peur.

Ils ont vu leurs meilleurs amis déchiquetés par un obus, alors qu'eux ont échappé 1000 fois à la mort. Ils n'ont rien dit car la véracité de leurs récits serait fortement remise en cause, on leur aurait reproché d'avoir inventé des événements. Pourtant ce cauchemar restera marqué pour le restant de leurs jours.

Ils n'ont rien dit et ils ne sont pas sur le monument aux morts parce qu'ils ne sont pas morts là-bas. Ils sont voués à l'oubli, on leur reprocherait presque d'être vivant.

Les mots n'avaient pas assez de force pour évoquer ces images dont ils n'oublieraient jamais l'horreur. Ces cris de l'âme restaient étouffés. Ils auraient eu pourtant beaucoup à dire... comme Louis-Antoine Saby que nous allons ici, dans ce document, faire revivre, juste récompense et réparation de l'Histoire.

C'est l'histoire d'un enfant du peuple qui s'est engagé à 18 ans, son père étant mort trop tôt en 1905, l'armée à cette époque pouvant servir d'ascenseur social. Il s'est engagé en 1912, mais la Grande Guerre est venu perturber ses espoirs et assombrir sa vie, la mettant en grand danger.

Beaucoup de ces hommes ont vécu ce type d'aventure, grâce aux archives numérisées nous pouvons mettre à jour des pans entiers de vies et observer leur richesse et leur intensité.

## 1912

*Joseph Frantz, né le 7 août 1890 à Beaujeu dans la maison familiale située au 99 rue de la République est breveté pilote sur son avion Pischefer Köchlin le 10 janvier 1911. Un destin.*

*Louis-Ferdinand Céline, né le 27 mai 1894 à Courbevoie s'engage dans l'armée, à 18 ans, le 28 septembre 1912 au 12ème régiment de Cuirassiers. Un destin.*

Le 10 janvier 1912 Louis-Antoine Saby, né le 30 janvier 1894, muni de son certificat de bonne vie et mœurs dressé par la mairie de Beaujeu dans le Rhône, s'engage à 18 ans pour quatre ans dans l'armée au 10ème Corps de Cuirassiers à Lyon.

Un autre destin que nous allons raconter.

A cette époque la majorité civile était fixée à 21 ans et non à 18 ans. Le service militaire auquel était astreint les hommes durait 2 ans après avoir été de 3 ans. Les femmes n'allaient pas à l'armée et ne votaient pas encore.

Partout dans les villages l'école publique s'est imposée sous l'impulsion de l'Etat.

Les enfants étaient habillés de la même façon, simple, fonctionnelle sans effet de mode. Ils portaient des galoches, des chaussettes en laine, une culotte courte coupée au dessus du genou, une blouse en coton, une cape chaude, une écharpe, un grand bérêt, des cheveux coupés très courts pour éviter les poux, un cartable en tissu.

Deux sociétés à travers l'école se disputaient la mainmise sur la jeunesse de l'époque, l'école confessionnelle d'un coté, l'école publique de l'autre. A la veille de la 1ère guerre mondiale cette division est particulièrement sensible en Beaujolais. Rappelons que la séparation de l'Eglise et de l'Etat instituée par la Loi de 1905 se

heurta à de farouches oppositions. Au début du 20ème siècle la paroisse de Beaujeu, mais aussi toutes les autres paroisses, est encore très vivante. L'Eglise mettait en œuvre ses activités propres : catéchisme, patronage pour les enfants, kermesses. Elle veillait par tous ces canaux sociaux d'influence à ce que les gens maintiennent actifs tous les principes de vie dictés depuis des générations. A beaujeu se crée la Société de secours mutuel, prémisse de la future Sécurité Sociale. Cette initiative sociale innovante permet d'aider les anciens élèves de l'école publique. Des caisses des écoles financée par des dons virent le jour. Des galoches, des blouses mais aussi des repas étaient ainsi fournis aux enfants pauvres. La vie associative se développa grace à la loi de 1901 donnant la possibilité de créer une association

Le monde dans lequel vivaient les jeunes des années qui précédèrent et suivirent le 1er conflit mondial était régi par des principes d'ordre et de discipline qui étaient inculqués tant par l'Eglise que par l'école républicaine ainsi que par les pouvoirs locaux, sans oublier le formatage des années passées sous les drapeaux par les jeunes hommes. La société rurale de l'époque était une société d'ordre respectueuse des hiérarchies institutionnelles et sociales à un point que nous avons du mal à imaginer aujourd'hui. Elle prônait des valeurs d'obéissance, de devoir et de sacrifice exaltant les figures du saint et du héros, voire même, coté catholique, du martyr<sup>2</sup>.

L'école publique développait elle aussi, des valeurs d'ordre similaires à travers l'enseignement de la morale civique. La société d'avant la 1ère guerre mondiale, avait été profondément blessée par le traumatisme de la défaite en 1970 de la France face à la Prusse et de la perte de l'Alsace et de la Lorraine qui en résulta. C'était aussi du coté des catholiques et des «élites» rurales, souvent monarchistes, une société marquée par le choc de la Révolution Française ainsi que par celui de la Commune de Paris. Le sentiment patriotique était profond.

Cela explique probablement l'engagement dans l'armée de Louis-

---

2 Alain de Romefort , Philippe Nicaud- <https://leblogdes2clochers.wordpress.com>

Antoine mais aussi avant lui de ses frères Antoine et Jacques. La jeunesse rurale était physiquement confinée dans son environnement local immédiat faute de moyens de déplacement.

Les moyens de locomotion n'existaient pas. La plupart des routes étaient encore en terre. Seuls les bourgeois disposaient d'une calèche ou d'un tilbury et très rares parmi eux étaient les propriétaires d'une voiture à moteur. Les paysans allaient le plus souvent à pieds, y compris pour de longues distances. Cette contrainte limitait fortement la mobilité des jeunes au périmètre de la commune ou à celui des villages proches. Les jeunes ruraux restaient donc enfermés dans leur milieu familial qui était aussi leur milieu de travail, là où ils apprenaient sur le tas auprès de leurs pères les métiers de la vigne ou de l'artisanat tandis que les femmes se formaient aux tâches ménagères auprès de leurs mères. Dans cet espace clos les possibilités d'évasions intellectuelles, sportives et de distractions étaient quasi inexistantes. Le patois était encore parlé par le plus grand nombre. La presse fort peu développée n'était lue que par la bourgeoisie. Le journal souvent circulait de famille en famille. Les nouvelles venaient de l'almanach, des bulletins paroissiaux, et surtout du bouche à oreille. Parmi les almanachs on peut citer l'Almanach du Père Benoit, l'Almanach du Beaujolais, l'Almanach Vermot. On trouvait dans l'almanach des articles sur la vie politique et internationale de l'époque. Ces articles étaient purement événementiels, sans débat et partage d'opinions. Les articles étaient illustrés par des dessins. Vingt pour cent des appelés en 1914 ne parlaient pas français mais patois. Il n'existait pas de presse enfantine en dehors de quelques journaux lus par les enfants des classes aisées ou des images d'Épinal. Le tour de France de 2 enfants et l'histoire de France d'Ernest Lavisse ont beaucoup contribué à l'appropriation par les jeunes scolarisés à l'école publique d'un récit national fédérateur, renforçant le sentiment d'appartenance à une nation.

Les loisirs n'avaient pas leur place à cette époque. Le monde paysan vivait dans une quasi autarcie. Le pain était souvent produit dans les fours banaux des hameaux. Les familles avaient leur potager, leurs vaches, leurs cochons, leur poulailler. Les journées de travail étaient

très longues autour de 10 à 12 heures de travail. Le dimanche était le repos hebdomadaire. Tous les ans, vendanges et battages réunissaient la famille et le voisinage et se terminaient très souvent en festivités. Les cafés étaient très nombreux, c'était le lieu de rendez-vous. Beaujeu en comptait plusieurs dizaines. On y jouait parfois de la musique. Les cafés des gros bourgs tiraient en partie leur clientèle du public des marchés et des foires, mais aussi du public des funérailles et des messes dominicales avec cette particularité que les femmes allaient à l'église, et les hommes allaient au café. Le lieu d'échange des femmes était le lavoir, lieu d'échanges informels d'information et d'opinions, l'agora de la ménagère.

Il n'y avait pas de mixité à l'école. Dans les amicales laïques des débuts les filles n'étaient pas admises. Les activités qui leur étaient proposées, portaient sur la couture. Les activités sportives n'étaient pas encore d'actualité. A Beaujeu l'amicale laïque introduisit le jeu de boules dit « à la Lyonnaise » un peu avant 1914. Cette amicale laïque organisa des séances de formation au tir et à l'escrime, comme amorce à la préparation militaire. A Beaujeu l'école privée et l'école laïque avaient chacune leur fanfare avant la guerre. Il convient aussi d'évoquer les fêtes religieuses et civiles, les pèlerinages, le 14 juillet, le 11 novembre après la guerre. Dans les villages, depuis longtemps, outre les foires, il y avait le mercredi des Cendres, le mercredi de la Mi-Carême, la veille de l'Ascension, la veille de la Fête Dieu, le mercredi d'avant la Toussain, le mercredi avant la Saint Nicolas, le marché du mercredi. Chaque commune a érigé un monument rappelant la mémoire des disparus. Parmi les rares distractions il y avait «la vogue» annuelle, la fête des conscrits. Avec les conscrits et les fêtes religieuses les occasions de rassemblement étaient ainsi encadrés par la religion et par l'armée, avec en toile de fond la guerre qui se rapprochait. Les jeunes des zones urbaines étaient nettement mieux lotis que ceux de la campagne, les transports étaient meilleurs, il y avait des cinémas, plus d'activités, plus de brassages d'idées. Quoiqu'il en soit, ces jeunesses confrontées au 1er conflit mondial et celles nées juste après ont été des jeunesses volées.

Les traumatismes subient par Louis-Antoine et ses frères Antoine et Jacques ont été d'une violence exceptionnelle.

A cette époque les relations familiales étaient fortes de même que les solidarités de voisinage, mais ce sont les difficultés qui forgeaient cette ambiance. On idéalise cette «belle époque» et ces «années folles», mais c'est pour jeter un voile pudique sur la misère du peuple. La valse et le charleston à la veille des massacres de 14-18 puis de ceux de 40-45 ne furent dansées que par les plus riches.

Pour les jeunes générations du début du 20ème siècle, la vie rurale n'a pas été un havre de liberté, le romantisme était absent. Les jeunesses d'Antoine, Jacques, Louis-Antoine ont été volées. Ils sont revenus de la guerre meurtris comme des milliers d'autres sans recevoir aucune récompense, aucun soutien de la part de la Nation. Leur mort aussi leur a été volée.

Interrompons-nous un peu pour comprendre comment était Beaujeu en 1911<sup>3</sup>.

La population globale était formée de 955 ménages logeant dans 628 maisons. Beaujeu comptait à cette date 2829 habitants.

La population est majoritairement originaire du Rhône.

1210 personnes sur 2356 sont nées à Beaujeu, les départements limitrophes comme l'Ain, la Loire et la Saône et Loire apportent 247 personnes.

Parmi les 226 personnes restantes qui viennent de 34 autres départements, on peut compter 50 « maçons de la Creuse ».

La culture avec 20 fermiers et 60 cultivateurs et la viticulture avec ses 40 propriétaires récoltants et ses 70 vigneron, font travailler près de 100 journaliers et domestiques, 25 tonneliers, des maréchaux ferrants, des charrons...

Les artisans du bâtiment se décomposent en plusieurs catégories ; on compte ainsi 1 entrepreneur, 15 maçons, 10 charpentiers, 11 menuisiers.

---

3 travaux de recherche de André Augendre Source:Histoire et Généalogie en Beaujolais, bulletin n°15

Dans le bourg on recense 11 bouchers, 9 charcutiers, 5 meuniers, 16 boulangers, 17 épiciers, 10 cuisinières, 22 cafetiers.

Complétant ces commerces il faut bien entendu préciser qu'il y avait seulement 4 médecins et 2 pharmaciens.

Les 10 sabotiers et les 20 cordonniers se répartissaient dans le village, comme les 40 couturières, les 10 coiffeurs, les chapeliers.

N'oublions pas non plus les instituteurs, les facteurs, les employés des chemins de fer car à cette date il y avait deux gares en activité à Beaujeu.

Certaines personnes sont souvent oubliées dans les statistiques, ce sont les religieux, le personnel de l'hôpital, les domestiques, les laveuses, et toutes ces personnes qui exercent des petits métiers ou des métiers de survie.

La mère de Louis-Antoine, Benoîte, fera partie de cette catégorie après le décès de son mari Jean-Marie, maçon, le 28 mai 1905, un dimanche à 17 heures, une semaine avant le mariage de sa fille Jeanne (qui elle-même aura eu une courte vie bien difficile).

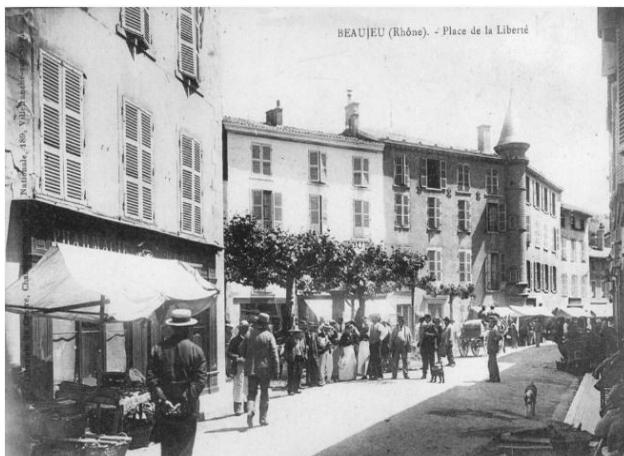
Depuis l'arrivée vers 1860 de Mathieu, le grand-père de Louis-Antoine, à Beaujeu (maçon de la région des Combrailles en Auvergne), les membres de cette famille ont principalement habité le quartier de la mairie et le quartier du pont Paradis, situé juste à côté du premier cité.

Ces quartiers étaient composés en 1911 de 37 maisons et 74 ménages. Au total 211 personnes habitaient ces deux quartiers. Benoite a habité quelques années le quartier de l'Église, il y avait à cette époque 97 personnes, composant 39 foyers, dans 25 maisons.

A la fin de sa vie Benoite (la mère de Louis-Antoine) a habité le quartier de la gare. Il y avait 40 maisons, pour 185 habitants.

Le quartier le plus peuplé à Beaujeu était le quartier du faubourg avec 422 personnes réparties dans 72 maisons.

L'Hospice recueillait 35 personnes et les maisons d'éducation et de pensionnat 26 personnes. Tous ces chiffres demandent à être relativisés car lors du recensement certaines personnes manquant (moins d'une centaine) et une soixantaine de personnes étaient comptées à part.



Le samedi 1er août 1914, à 4 heures de l'après-midi, tous les clochers de France font entendre un sinistre tocsin. C'est la mobilisation générale.

Ci-dessous un rappel des soldats de Beaujeu décédés de 1914 à 1918

1914 : 22

10 avaient entre 21 et 23 ans

10 avaient entre 24 et 33 ans

2 avaient 43 et 48 ans

1915 : 12

7 avaient entre 21 et 23 ans

1916 : 19

7 avaient entre 20 et 24 ans

9 avaient entre 30 et 38 ans

1917 : 10

4 avaient entre 20 et 22 ans

5 avaient entre 30 et 33 ans

1 avait 40 ans

1918 : 18

ils avaient entre 22 et 38 ans

La très grande majorité des soldats faisait partie des régiments d'infanterie

Un soldat servait au 5ème régiment de chasseur d'Afrique

Un soldat servait au 8ème régiment de cuirassiers

15 ont succombé suite à des blessures de guerre

2 sont morts de maladie

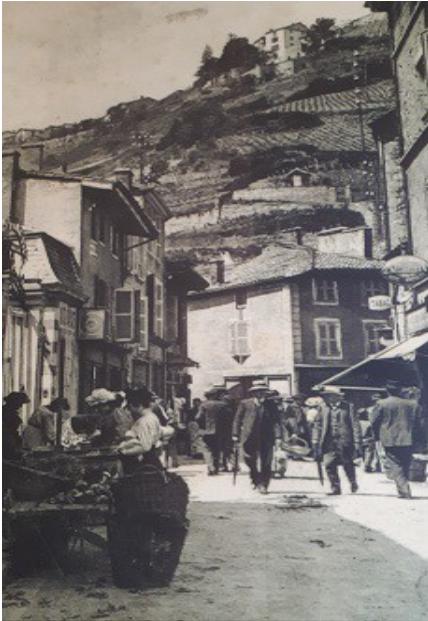
Un soldat a disparu en mer au cours du naufrage de l'Eloby au large de Malte

Le premier décès fut Michel Jacquon, 24 ans, du 133ème R.I. le 8 juillet 1914 à Ban-de-Sapt (Vosges)

Le 10 janvier 1912

Ce jour décisif, au matin, Louis-Antoine sort de la petite maison qu'il occupe avec sa mère et son frère quartier de l'église.

Il s'avance vers l'église Saint-Nicolas toute proche, hésite à rentrer puis se ravise. Il aurait aimé rendre un hommage à sa sœur Jeanne morte à 23 ans deux ans plus tôt et à son père, maçon, décédé d'un accident en 1905, un mois avant le mariage de sa fille. Ce fut le début de leur malheur. Ils durent quitter leur maison occupée depuis trois générations quartier du Pont Paradis pour, faute de moyens d'existence occuper cette petite maison. Ces années étaient dures pour beaucoup de gens.



Il longea un moment la rivière l'Ardière dont l'eau acide est indispensable pour les tanneries, puis emprunta les rues animées qui conduisent à la gare.

Il aimait ce bruit, ces odeurs, ces rues encombrées par des charrettes archaïques tirées par des bœufs qui transportent les marchandises et les tonneaux de vin, l'automobile n'était alors pas très répandue. Les commerces étaient florissants, les cafés étaient nombreux. Il jeta un œil vers l'épicerie-comptoir de Madame Saigne, vers les deux hôtels côte à côte, l'hôtel de la Gare et l'hôtel Ducrozet.

Il y avait déjà beaucoup de monde dans les rues. Des femmes

regardaient passer ce mince jeune homme d'un mètre soixante quinze aux cheveux châtain clair, aux yeux gris clair et dont le visage décidé était orné d'une fine moustache.



C'était la première fois que Louis-Antoine allait prendre le train. Pour se rendre à Lyon, le train était un mode de transport plus simple et sûrement plus rapide que le car Ripert, omnibus de petite taille tiré par des chevaux qui assurait des liaisons autour de Beaujeu.

Sur les quais de la gare il y avait peu de monde, deux employés ferroviaires en uniforme noir, dont certainement un contrôleur, trois petites fillettes qui venaient voir le train, des négociants en vin, des militaires, mais surtout il y avait beaucoup de marchandises entassées sur le sol. Des silos et des hangars de stockage avaient été construits dès la construction de la gare dix plus tôt.

Le Taco était le nom donné au train de cette voie ferroviaire nouvelle qui reliait Belleville sur Saône ou Monsols puis Villefranche sur Saône. Sa fonction était devenue très importante car il permet le

désenclavement économique du Haut-Beaujolais, les voyageurs encore peu nombreux ont pu se déplacer plus facilement et les marchandises comme le vin ont pu être acheminées en masse vers les agglomérations de la vallée de la Saône.

Le Taco était très lent et plutôt inconfortable mais Louis-Antoine captait avidement tout ce qu'il voyait, une dernière fois.

Deux heures plus tard et après dix sept arrêts dans les villages, il arriva à Villefranche pour prendre une correspondance sur Lyon.

L'arrivée en train à Lyon sera plus rapide,

Les wagons étaient largement occupés par des militaires ou par des conscrits

Il n'y avait pas de femmes, un monde d'hommes se préparait, strict, discipliné.

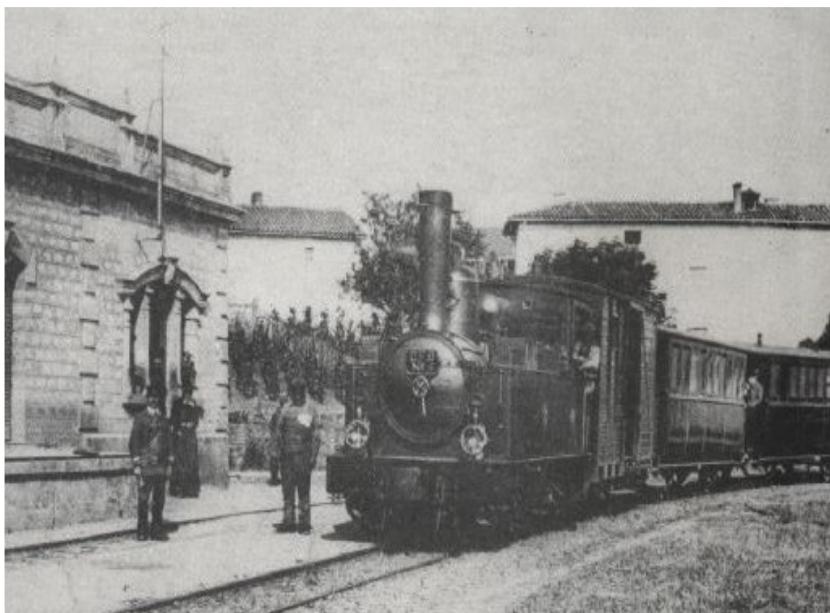


## 10ème Corps de Cuirassiers, caserne du quartier de la Part-Dieu.

C'est ainsi qu'il s'éloigna de cette région, il s'était engagé (comme ses deux frères) dans l'armée pour quatre ans, mais la Grande Guerre 14-18 allait bouleverser son destin et son horizon.

*Son père Jean-Marie avait fait son service militaire de 1880 à 1885 au 134ème régiment d'infanterie.*

Il arrive ce même jour au 10ème Corps de Cuirassiers, caserne située dans le quartier de la Part-Dieu.





Louis-Antoine n'est pas surpris par l'importance de ce lieu car son frère Antoine avait rejoint ce même corps en octobre 1907 juste après avoir assisté à un terrible orage qui charria boue et terres dans les rues de la ville de Beaujeu.

*Quelques mois plus tôt, Antoine avait été voir sa sœur Jeanne, 19 ans qui habitait rue Casimir Perrier à Lyon, puis lui rendit de nouveau visite lors de son accouchement à l'hôpital de la Charité le 29 janvier 1907. Malade Jeanne retournera à Beaujeu et un procès d'abandon de son fils Henri fut dressé. Jeanne décèdera en 1910.*

Une description précise de la caserne lui avait été faite. A treize ans de tels faits ont probablement commencé à influencer sa décision. Depuis plusieurs années on conditionnait les esprits à combattre.

La caserne était impressionnante par son étendue, elle accueillait plus de 3000 hommes et plus de 1600 chevaux. Le bruit, les odeurs enveloppaient les lieux.

Le 2ème Dragons logé dans les bâtiments côté rue Garibaldi, le 14ème Escadron du Train et surtout les 7ème et 10ème Cuirassiers plus à l'intérieur du quartier, se cotoyaient. Le quartier possède une zone d'embarquement par voie ferrée côté Est.

C'était presque sans regret qu'il avait quitté Beaujeu. Son deuxième frère Jacques s'était engagé volontaire pour 5 ans en octobre 1909 à 18 ans. Louis-Antoine avait 15 ans, il avait compris que l'armée était une porte de sortie et une solution aux problèmes sociaux de cette famille. Un an plus tard leur sœur allait décéder à l'hôpital de Beaujeu, le travail d'aide de ménage et de laveuse de la mère de famille, Benoite, ne suffisait pas à les faire vivre correctement.

A cette époque la mobilité sociale était faible, avec des notions de continuité et de transmission inscrites dans la structure sociale. L'armée pouvait permettre cette rupture et faire office d'ascenseur social. Jacques et Louis-Antoine ont tenté cette voie sans savoir que deux ans plus tard ils allaient être projetés dans la plus meurtrière des guerres.

Le service militaire s'est installé au coeur de la vie des Français depuis quelques décennies. Les classes supérieures n'appréciant pas l'idée de voir leurs fils sous les drapeaux avec les fils de paysans, de nombreuses dispenses furent introduites destinées aux classes éduquées. Chez les paysans, le service éloignaient une main-d'oeuvre indispensable à la ferme et aux champs.

Pour les jeunes conscrits, le service militaire constitue une épreuve physique et morale. L'arrivée à la caserne, l'immersion dans une société presque exclusivement masculine avec ses rites propres, la modification brutale de l'apparence physique liée à la coupe des cheveux et au port de l'uniforme représentent un bouleversement intime très important et pour certains un traumatisme.

*Ces nouveautés s'accompagnent de l'apprentissage des règles de vie commune : l'appelé devra pouvoir identifier immédiatement le grade d'un homme par son uniforme, connaître la manière de désigner ses supérieurs et de les saluer, apprendre à s'habiller selon les différents moments de la journée et selon les services, savoir ranger et entretenir ses effets ou faire son lit. L'acquisition de ces rudiments est considérée dès le début du XIXe siècle comme un signe de soumission et de bonne volonté qui distingue le « bon soldat » de la « forte tête ».*

Parallèlement, la recrue, sommée de devenir un soldat capable de combattre, voit son corps transformé sans ménagement par des exercices physiques répétés.

Cette mise en condition s'accompagne d'une instruction militaire fondée pour l'essentiel sur le principe de l'obéissance. Une obéissance qui passe par le corps : les exercices en rang serré dans la cour de la caserne et le maniement du fusil ou du sabre qui crée une intimité avec l'arme essentielle en campagne, sont nombreux et intenses. La répétition des mêmes exercices d'une année sur l'autre permet encore de renforcer ce contrôle des corps.

Les hommes sont continuellement soumis à une discipline de fer. Dès le premier jour, on exige du conscrit une soumission de tous les instants. La négligence, la paresse, voire le murmure sont considérés comme des fautes. Et les punitions qui s'abattent sur les récalcitrants sont sévères. Un lit ou un paquetage mal faits sont passibles de plusieurs jours de consigne au quartier. L'ivresse pendant le service peut mener en prison, voire en cellule de correction, réduit insalubre et sombre où l'appelé reçoit pour toute nourriture du pain et de la soupe sans viande.

*Le code de justice militaire révisé en juin 1857 réprime durement — davantage que la justice civile — les délits et les crimes commis par les militaires. Au reste, plus que les punitions elles-mêmes, c'est la crainte qu'elles suscitent et la honte qui leur est liée qui pèsent sur le quotidien des hommes. Elles ont pu conduire certains à la désertion ou au suicide.*

*Dernier élément de l'instruction du conscrit, informel cette fois : les recrues sont placées dans les chambrées sous l'autorité d'« anciens » qui peuvent se prévaloir d'un an de service. Transmettant aux nouveaux arrivants un savoir et une expérience, ils les soumettent aussi à des épreuves vexatoires : moqueries, privations alimentaires, corvées supplémentaires et souvent nocturnes, lits mis en bascule, paquetages défaits, etc.*

*Cette brutalité, physique et verbale, est intentionnelle. Elle a une fonction : endurcir le cœur et le corps d'adolescents que l'armée s'efforce de transformer en adultes capables d'affronter les épreuves de la guerre et les terreurs du champ de bataille — même si la frontière qui sépare ces pratiques du pur sadisme est parfois ténue.*

*Les brimades et l'âpreté de l'accueil et de l'instruction, fondent ainsi une pédagogie de la violence, une dure initiation qui crée chez tous, à des degrés divers, une souffrance physique et psychologique. Le bouleversement des habitudes, la confrontation avec des inconnus, la rupture avec les lieux familiers, la modification des rythmes*

*biologiques imposés à la caserne provoquent ce qu'un médecin militaire de renom, Michel Lévy a qualifié en 1845 de « crise physiologique et morale ». La sollicitation constante de l'attention et de la mémoire sur le terrain d'exercices, l'accumulation oppressante des ordres provoquent, spécialement chez le paysan qui n'y est pas habitué, une fatigue et un stress pernicieux. Sans parler de l'effort physique pénible, y compris pour des hommes habitués à des travaux de force.*

*Cette fragilité du jeune conscrit est accrue par la détresse morale consécutive au déracinement. La « nostalgie » — les médecins appellent ainsi officiellement la dépression causée par l'obligation de demeurer loin de son environnement social et affectif — peut être fatale.*

*Mais la caserne est aussi directement responsable de maladies bien physiques. La vie en commun dans des locaux sombres, humides et mal ventilés, propices à la contagion, est à l'origine d'une morbidité nombre de malades et même d'une mortalité trop élevées aux yeux des médecins de l'ordre de 13 % à 14 % en 1875*

*A partir de la fin des années 1880, on constate une amélioration sensible des conditions de vie sous les drapeaux. Premier élément d'explication de cette évolution : dans un contexte de tension accrue avec les puissances voisines et plus particulièrement avec l'Allemagne, l'armée a besoin d'effectifs accrus. La caserne s'ouvre alors aux représentants de tous les milieux sociaux. Les dispenses accordées aux étudiants et aux séminaristes, par exemple, sont supprimées ; et de jeunes bourgeois sont contraints d'accomplir leur service comme les autres. Cette évolution incite les pouvoirs publics à se préoccuper davantage de l'ensemble des périls qui menacent le soldat.*

On déclare la guerre contre les microbes, au moment où triomphent les théories pastoriennes, on lutte contre la tuberculose, l'une des principales causes de mortalité à la fin du XIXe siècle, en

désinfectant plus fréquemment les chambrées, par la stérilisation des vêtements et de la literie. La propreté des corps devient une priorité et, à partir de 1892, le bain à aspersion est imposé deux fois par mois à tous les soldats. Le service de santé met aussi au point deux vaccinations : l'une, en 1895, contre la diphtérie, l'autre, en 1911, contre la fièvre typhoïde, administrée en 1913 à tous les hommes stationnés en Afrique du Nord.

*Les 150 nouvelles casernes construites entre 1875 et 1910 sur le territoire métropolitain tentent de répondre aux normes d'hygiène les plus modernes. Bâties à la périphérie des villes, bien éclairées et aérées, elles offrent une séparation entre les lieux habités par les hommes et, notamment, les espaces dévolus aux chevaux.*

Tous ces progrès entraînent une amélioration sensible des conditions sanitaires dans les garnisons de l'Hexagone : la mortalité diminue. A la Belle Époque, la caserne devient un espace préservé ; la santé du soldat y est davantage protégée que celle du civil. L'armée s'efforce d'adoucir les épreuves imposées aux recrues, de simplifier aussi l'instruction, surtout dans la cavalerie et l'artillerie où elle était particulièrement compliquée.

*L'enseignement se veut également plus concret : on favorise les exercices sur des terrains variés et les marches qui s'achèvent, l'été venu, avec les grandes manoeuvres, où se retrouvent des soldats de toutes les armes. Conjointement, une circulaire du 30 mars 1895 incite tous les commandants à veiller attentivement à ce que leurs hommes ne soient pas surmenés, particulièrement lors des grandes manoeuvres : celles-ci, se prolongeant en général trois semaines et s'accompagnant de longues marches, de simulations de combat, d'exercices de nuit, provoquent en effet une fatigue physique intense.*

*La discipline devient moins rigoureuse. A partir de 1892, les fautes sans gravité sont réprimées avec deux fois moins de sévérité qu'elles ne l'étaient dans les années 1830. L'ivresse ne mène plus qu'à la*

*salle de police et les brimades sont officiellement interdites dans l'armée.*

*Dans le même temps, le sentiment de déracinement est atténué : la régionalisation du recrutement, autrefois national, s'intensifie au début du XXe siècle ; le développement du réseau ferré permet aux soldats de mieux profiter de leurs permissions, qui peuvent représenter jusqu'à trente jours dans l'année. Toutefois, elles restent une faveur et non un droit. A cela s'ajoute la création en 1902 des salles de récréation, ancêtres des foyers de soldat.*

La souffrance morale n'a pas pour autant disparu mais cette réalité est complexe.

Louis-Ferdinand Céline, jeune engagé dans un régiment de cuirassiers, écrit en septembre 1912 : « *Que de fois [...] tout seul sur mon lit, pris d'un immense désespoir, j'ai malgré mes dix-sept ans pleuré comme une première communiant. Alors j'ai senti que j'étais vide [...] que je n'étais pas un homme [...] alors là vraiment j'ai souffert, aussi bien du mal présent que de mon infériorité virile et de la constater. J'ai senti [...] qu'au pied du mur je n'étais qu'un malheureux transplanté ayant perdu la moitié de ses facultés et ne se servant de celles qui restent que pour constater le néant de cette énergie.* »

On pourrait supposer que Louis-Antoine, vivant les mêmes conditions que Louis-Ferdinand Céline ait partagé aussi cette souffrance, en réalité Louis-Antoine, venant d'un milieu modeste était peut-être plus aguéri à supporter toutes ces épreuves et ces changements.

Les témoignages venant des jeunes appelés issus de l'élite sociale cultivée ne sont pas représentatifs de ceux peu nombreux venant de l'immense majorité des conscrits issus du peuple.

Le militarisme politique, a rendu incompréhensible ce qui se jouait d'essentiel pour l'immense majorité des soldats.

Si le régiment fabrique des soldats, il forge aussi des hommes avec pour première étape le conseil de révision comme un brevet de virilité par les conscrits. Celui qui avait été réformé était un peu montré du doigt par la société, pour les gens de la campagne, ses capacités physiques étaient douteuses. Avoir été déclarés bons pour le service armé était un élément essentiel dans le processus de construction de l'identité masculine.

Louis-Antoine a du subir comme tous les autres des brimades et autres épreuves qui « forgent le caractère » mais il était fier de son entrée dans une communauté d'hommes adultes et acceptait de se plier aux règles de la vie commune et à la pression de la discipline.

Lors des exercices, en dépit de sa fatigue il mettait de la bonne volonté et de l'entrain. Il ne subissait pas, il avait voulu cette situation et s'investissait dans cet effort.

Dans les chambrées une éducation morale était dispensée pour enraciner chez tous l'amour du devoir et le culte de la patrie. Mais ça allait encore plus loin, on apprenait aux soldats à se laver entièrement au moins une fois tous les quinze jours — ou sur la prophylaxie des maladies contagieuses, syphilis et tuberculose tout particulièrement.

Louis-Antoine va très vite découvrir que le quotidien dans un quartier de cavalerie n'est pas une sinécure.

A 18 ans il est inexpérimenté de la vie en collectivité. Les premiers mois ne sont pas sans peine car non seulement il lui fallait apprendre à manier les armes, mais en plus et surtout, s'occuper de sa monture. Dès les premiers jours, il fait l'apprentissage des rudiments militaires, du maniement de son mousqueton, de son sabre, de la connaissance de son cheval et de ses soins. Au bout de longs mois il sera alors reconnu apte au prestigieux titre de Cuirassier.

Le quotidien de Louis-Antoine sera rempli d'obligations, tous les jours, été comme hiver. Car non content d'entretenir ses effets personnels, laver ses habits, repasser, coudre, repriser, cirer ses

bottes, astiquer le harnachement, nettoyer ses armes, faire briller sa cuirasse, son casque, le fourreau de son sabre et ranger son espace personnel dans la chambrée, il lui faut penser au bien-être quotidien de son cheval. Le temps du pansage est un moment privilégié afin de s'assurer de la propreté et de la santé de son équidé dont il a la responsabilité.

Il lui faut apprendre l'équitation, s'aguerrir sur une monture en mouvement, la guider avec les rênes pour changer de direction, reculer, s'arrêter, la mettre au pas, au trot, au galop, des exercices réalisés au manège, en carrière, l'amener en parc, au piquet, en liberté ou en champs clos.

Il doit également apprendre à manier habilement son arme : exercice au tir, debout, à genoux, couché ; au stand ou à l'extérieur, sur cibles fixes, parfois mouvantes et, après avoir maîtriser à pied l'exercice, l'expérience doit être renouvelée à cheval.

Il y a une face cachée, c'est celle des erreurs, des engueulades, des contusions, des chutes, et des séjours à l'infirmerie.

L'exercice se poursuit, à la section de mitrailleuse sur le champ de tir approprié.

Il faut alors penser à éloigner les chevaux craintifs aux détonations sinon le cavalier en sera quitte pour lui courir après, afin de le calmer, le rassurer et le maintenir fermement par son licol.

Mais l'emploi du temps n'est pas fini, il y a l'épreuve de l'exercice de l'escrime au sabre : debout, d'abord seul avec soi-même, puis face à un partenaire devenu « l'ennemi », et reproduire ces exercices à cheval. Heureusement qu'il y a une dragonne raccordant la garde du sabre à son poignet.

Ce n'était que le programme militaire car en plus Louis-Antoine doit aussi participer à l'entretien courant du quartier : - *Corvée de nettoyage, surtout à la fin de l'automne quand les feuilles s'amoncellent dans les cours.* - *Corvée d'écurie: débarrasser les litières de la veille, en remettre une propre, laver et balayer les passages, amener à proximité des stalles la paille et le foin quotidien et participer à l'approvisionnement annuel du stock de fourrage*

*nécessaire; d'où l'occasion de manier la fourche à défaut du mousqueton, lors du déchargement des gerbes transportées par de nombreuses charrettes ou fourgons pendant toute l'année, ce qui représente des tonnes pour 1000 chevaux.*

*Il y a les corvées de pansage: nourrir quotidiennement son cheval, lui apporter sa ration d'avoine et de foin, l'étriller, peigner sa crinière et la queue, couper quelques poils superflus, vérifier ses orifices naturels, l'état de ses sabots et de ses fers, l'amener à l'abreuvoir, en promenade au manège avec la longe, chez le maréchal-ferrant ou chez le vétérinaire si, besoin.*

Il y a aussi les corvées de garde ou d'escorte : sous la guérite à l'entrée du quartier, à la vue de tous, quelque soit le temps, à l'écurie, au pacage, en accompagnement ou en mission de ravitaillement à l'extérieur.

Il y a les corvées de cuisine : épluchage des légumes, débarras des immondices, le récurage des bassines et autres marmites, de la vaisselle, des éviers et des fourneaux.

Sans compter les corvées moins « nobles » telles que le lavage des sols, des dortoirs, des communs, des salles de cours, des bureaux, des abords du cantonnement et des latrines, les corvée de bois de chauffe pour les chambrés, les salles communes et les bureaux.

Ainsi ses semaines sont abondamment occupées quelque soit la saison, et en fonction de l'organisation du régiment, entre les exercices, les revues, les sorties, les cérémonies officielles, la messe du dimanche et les périodes de camps avec d'autres régiments à l'extérieur.

Louis-Antoine se levait à 5h30 ou 6h, au son du clairon, puis après ses ablutions, rasage, soin des cheveux et de la moustache car la plupart des cuirassiers portent d'abondantes moustaches, et à 18 ans il avait une jolie moustache en guidon, l'habillage, le lit au carré et le soin apporté au rangement de son espace, il va enfin au réfectoire pour boire son « jus ».

A partir de ce moment il n'est plus maître de son temps. Le régiment l'occupe jusqu'au soir.

C'est ainsi que Louis-Antoine, après ses deux frères Antoine et Jacques découvre, une monture, des armes inconnues, la vie en caserne, les exercices spécifiques de l'art équestre et du combat, le tout ponctué par un jargon inconnu. Il découvre aussi la camaraderie et l'esprit de corps.

En quelques mois il va passer de statut de bleu au statut envié de Cuirassier confirmé.

Pour beaucoup d'appelés venant des classes laborieuses rurales l'armée leur offrit un régime alimentaire dépassant de loin de nombreux foyers, la soupe était bonne et abondante, ils avaient de la viande fraîche deux fois par jour, les hommes burent et mangèrent comme jamais si bien que beaucoup ne retournèrent pas dans leurs villages.

A l'issue du service les hommes cherchèrent des emplois de valets de pied, de cochers ou rentraient dans la gendarmerie, le service des eaux et forêt, les travaux publics, la poste ou dans les chemins de fer à moins qu'ils ne se ré-engagent.

Louis-Antoine a trouvé sinon sa vocation du moins un lieu de vie, il ne retournera pas à la vie civile et n'aura pas l'occasion d'évoquer ses souvenirs de garnison, les blagues, les rigolades, cette franche camaraderie indélébile, car la guerre le surprend, tout le pays est mobilisé.



*Les Cuirassiers*

1871. LYON — Caserne de la Part-Dieu



5862. LYON — Caserne de la Part-Dieu  
Les Cuirassiers

L'ensemble d'un régiment de cavalerie comprend 31 officiers, 625 hommes de troupe et 652 chevaux. Dans ses mouvements, il est suivi par 5 fourgons-forges, 6 fourgons à vivres, 2 voitures médicales et d'un équipage de pont.

Le régiment de cavalerie est formé de 4 escadrons, d'un état-major, d'un petit état-major, d'un peloton hors rang et d'une section de mitrailleuses. L'état-major comprend 1 colonel, 2 chefs d'escadron, 1 capitaine-instructeur, 1 officier payeur, 1 officier d'approvisionnement, 2 médecins et 2 vétérinaires.

L'escadron comprend 1 capitaine commandant, 4 lieutenants ou sous-lieutenants, 1 maréchal des logis-chef, 1 maréchal des logis fourrier, 1 maréchal des logis adjoint à l'officier d'approvisionnement, 8 maréchaux des logis, 1 brigadier fourrier, 16 brigadiers, 1 brigadier maréchal ferrant et ses 3 aides, 4 trompettes, 1 infirmier, 2 conducteurs, 96 cavaliers montés et 10 cavaliers non montés. Il se divise en 4 pelotons.

Le demi-régiment présente la réunion de 2 escadrons sous le commandement d'un chef d'escadron.

Chaque régiment de cavalerie possède un atelier de télégraphie composé d'un gradé, de 3 cavaliers et d'un cycliste. Il est en outre doté de 2 kilomètres de fil et d'un poste téléphonique.

Le régiment peut se décliner sous 6 formations différentes. A savoir : la ligne de bataille, la ligne de colonnes, la masse, la colonne de pelotons, la colonne de demi-régiments.

La brigade de cavalerie se compose de 2 régiments commandés par 1 général de brigade assisté du même personnel que dans l'infanterie. La brigade de cavalerie dispose d'une voiture légère télégraphique qui comporte deux appareils télégraphiques électriques, 2 appareils optiques et 3 appareils téléphoniques.

Les allures de cavalerie se déclinent de la manière suivante...

Le pas (110 mètres à la minute), le trot (240 m.), le galop (340 m.), le galop allongé (440 m.), et le galop de charge, qui n'a pas de limite.

A l'allure du pas, la cavalerie réalise environ 6 kilomètres 600 à l'heure. En alternant le pas et le trot, elle peut atteindre 9 kilomètres en moyenne, soit une vitesse de déplacement doublée par rapport à celle de l'infanterie.

Aucune halte horaire n'est prévue lors des déplacements

Nous venons de voir qu'un escadron comportait 1 brigadier maréchal ferrant et ses 3 aides.

Les régiments de cavalerie, à la mobilisation comptent quatre escadrons actifs, dotés chacun de 147 chevaux ; il y a par régiment un maréchal des logis premier maître maréchal-ferrant abonnataire (entrepreneur chargé d'un marché par abonnement), attaché à un escadron, et un brigadier maréchal abonnataire pour les trois autres escadrons.

Louis-Antoine était l'un de ces aides avant de devenir plus tard brigadier maréchal ferrant.

Pourquoi a-t-il choisi ce métier ?

Les maréchaux-ferrants sont recrutés parmi ceux qui exercent cette profession avant leur service militaire mais Louis-Antoine en tant qu'engagé volontaire a choisi d'être formé à ce métier. Il y a un processus d'accès, ainsi on est d'abord élève, aide puis brigadier maître maréchal si l'on a rempli les conditions réglementaires et acquis les connaissances professionnelles indispensables.

Louis-Antoine sera promu brigadier maître maréchal-ferrant le 28 décembre 1918 et maréchal des logis le 27 février 1940

*Le passage du grade de brigadier maître maréchal-ferrant à celui de maréchal des logis (sous-officier) premier maître maréchal-ferrant, nécessite l'obtention d'un brevet ; seuls peuvent se présenter à l'examen les brigadiers rengagés pour deux ans au moins. Le brevet de maître maréchal-ferrant, s'acquiert par un examen défini par un*

*arrêté ministériel de 21 décembre 1875, qui prévoit, d'une part, une épreuve orale, durée minimale cinq minutes, basée sur le programme contenu dans le manuel de maréchalerie à l'usage des maréchaux-ferrants de l'armée, et d'autre part deux épreuves pratiques.*

*La première porte sur le forgeage, durée deux heures : forger quatre fers réglementaires, deux fers pour défaut d'aplomb ou pieds malades, un fer de mulet, deux fers à l'anglaise.*

*La seconde épreuve pratique, est le ferrage, durée trois heures et demie : ferrer un cheval des quatre pieds, un pied défectueux ou malade, deux pieds à l'anglaise, c'est-à-dire sans aide.*

*L'examen a lieu en novembre de chaque année, avec un jury composé de deux vétérinaires militaires et d'un premier maître maréchal. Les épreuves se déroulent dans les places et par corps d'armée. Pour le service de la maréchalerie, l'infanterie fait l'objet de dispositions particulières ; le cadre est un aide maréchal-ferrant par régiment ou bataillon formant corps. Une formation professionnelle pratique est dispensée dans les régiments montés ; elle a pour but de préparer rapidement des ouvriers utilisables dans l'infanterie. Ces hommes ne suivent pas les classes à cheval. Des maréchaux-ferrants et ouvriers sont aussi présents dans le train des équipages et le génie.*

*En dehors de l'emploi de personnels appelés, des engagements et rengagements sont prévus. La carrière d'un maître maréchal-ferrant débute au grade de brigadier et peut s'achever au grade d'adjudant.*

L'annuaire des maîtres maréchaux-ferrants des troupes métropolitaines édité en 1935, indique que la majorité des hommes en activité durant la Grande Guerre est entrée au service à 21 ans, à la suite de leurs obligations militaires, parfois à 18 ans, probablement comme engagés volontaires. Tous les sous-officiers sont titulaires de la médaille militaire, un est décoré de la Légion d'honneur.

Les sous-officiers, brigadiers, aides et élèves maréchaux ont comme signe distinctif de leur emploi, sur la manche gauche de leur veste «

un fer à cheval placé à égale distance du coude et de l'emmanchure» mais les nuances sont nombreuses. Cependant ; selon les grades, les armes, les statuts, le fer à cheval en drap a une couleur différente, un liséré ou pas de liséré sur la rive externe, du fil en métal précieux.

*Depuis 1905, les maréchaux disposent pour les chevaux et les mulets d'informations réglementaires basées sur des pointures établies d'après le périmètre externe du fer exprimé en centimètres.*

*Les pointures du cheval vont de 27 à 46 (cm), et celles du mulet de 27 à 37 (cm). Les numéros des pointures sont inscrits sur les livrets matricules et d'infirmerie avec le signalement des animaux. Le maréchal tient un carnet de ferrure où sont consignés les pointures et les travaux effectués sur les pieds des animaux. Ainsi, pour « P 32 - 33 » le premier des deux chiffres indique le numéro des fers antérieurs, et le dernier celui des fers postérieurs. Si un cheval est déferré, le professionnel peut consulter ses carnets ou bien mesure le sabot en son bord inférieur externe, d'un talon à l'autre, afin de choisir la bonne pointure. L'épaisseur du fer est variable, celui de devant va de 7 à 13 mm, et celui de derrière est un peu plus épais. Il existe un tableau des pointures réglementaires qui rassemble toutes les indications concernant les épaisseurs du fer, le nombre d'étampures (trous qui permettent de clouer le fer), la taille des clous à utiliser, et le poids du métal. Ces normes indiquent au maréchal les dimensions à respecter dans la confection manuelle des fers et aux fabricants « à la mécanique » de produire des fers standards. Ces mesures peuvent aussi servir à estimer le poids du chargement d'une caisse, sachant qu'un fer réglementaire pèse au minimum 0,230 kg et au plus 1,650 kg ; pour des unités dotées de lourds chevaux comme les cuirassiers, cela peut constituer des poids importants dans les fourgons se déplaçant à la suite des escadrons. De novembre à mars, sur la ferrure d'hiver le maréchal-ferrant doit prévoir la possibilité de visser des crampons, qui sont, au nombre de quatre par fer. L'opération consiste à percer les fers, à les fraiser et les tarauder. Il n'existe qu'un seul modèle de crampons ; de section carrée, ils sont fournis manufacturés, prêts à l'emploi ; leur pose ne*

*réclame pas de compétences particulières. Pour visser et dévisser les crampons, les hommes utilisent une clé spéciale, dont il existe deux modèles, ce qui prend une vingtaine de minutes par animal.*

*La ferrure fait l'objet d'une revue hebdomadaire, et le maréchal doit examiner quotidiennement les pieds des animaux. Le maréchal-ferrant, outre sa sacoche à outils dont il ne doit jamais se séparer, même à pied, emporte deux poches à fer contenant trois fers articulés, deux plaques de tôle crénelée, des clous, pour des réparations de fortune. L'approvisionnement en ferrures est divisé en trois lots : la ferrure courante, celle de rechange, et celle de réserve. L'ensemble des fers prêts à être ajustés, fabriqués d'avance par le maréchal-ferrant, constitue la ferrure courante ; il en faut au moins une par animal. Le vétérinaire chef de service veille à ses approvisionnements.*

*La ferrure de rechange sert pendant les routes, les manœuvres, les premiers besoins de la mobilisation et doit être prête à visser les crampons. Une moitié de la ferrure se trouve dans la poche à fer du cavalier avec 16 crampons et autant de clous à ferrer ; l'autre moitié se range dans la voiture de l'escadron.*

*Pour ce qui concerne les forges de campagne, à la caserne on utilise un atelier de maréchalerie fixe ; mais aux manœuvres ou en campagne les armées disposent de forges portatives ou de forges sur roues.*

Comme on peut s'en rendre compte ces hommes sont extrêmement sollicités en temps de paix et le seront encore plus en temps de guerre.



24<sup>me</sup> Série | 1914... En Campagne - Le maréchal-ferrant | 1914... In Campaign - The farrier (E)D



*le maréchal-ferrant et ses aides*





**Historiques de Régiments 14/18 - 19391 photos - 231 carnets de guerre (chtimiste.com)**

## 1913

1913 marque une sorte d'apogée pour l'Europe occidentale.

À la veille d'une guerre mondiale qui la laissera exsangue, elle s'impose comme le continent des innovations scientifiques, de l'effervescence artistique et du développement des nouvelles idées.

L'idée d'un progrès irrésistible caractérise l'Europe de la Belle Époque. C'est en effet ici que les découvertes scientifiques et technologiques se sont enchaînées durant un siècle, d'abord en Angleterre dès la fin du XVIIIe siècle puis en France et en Belgique. L'industrialisation a ensuite gagné l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, l'Italie, la Russie. La plupart des inventions marquantes sont européennes.

Conscients de ce progrès, les Européens cherchent à le célébrer dans de grandes Expositions universelles qui se tiennent essentiellement sur leur continent. Si la première se tient Londres en 1851, les deux plus marquantes à Paris sont celles de 1889 et 1900, puis viennent Bruxelles (1910), Turin (1911) et Gand (1913). Par des exploits spectaculaires, les Européens démontrent qu'ils peuvent allier technologie et audace : Blériot traverse ainsi la Manche en avion en 1909 ; quatre ans plus tard, c'est Roland Garros qui traverse la Méditerranée. La puissance scientifique de l'Europe prépare en outre d'autres révolutions, comme l'identification par Ernest Rutherford en 1911 de la structure de l'atome. Cette domination scientifique et technologique déjà ancienne permet aux Européens de dominer militairement le monde depuis le XVIe siècle.

Un an avant le déclenchement de la Première Guerre mondiale, qui pourrait imaginer que le monde est sur le point de basculer ? Les nuages, pourtant, s'amoncellent.

Dès son arrivée dans la caserne Louis-Antoine voit cette tension monter.

L'espoir de paix pourtant demeure...chez les civils, chez les plus

privilégiés.

*En ce mois d'août 1913, il flotte à Deauville une atmosphère de fête. Les dimanches se succèdent calmes et sereins. Les rires et les chants enveloppent les goguettes des bords de Seine de la Marne ou de la Loire. Les bains de mer sont à la mode. Un spectacle de robes longues, et de grands chapeaux, de voilettes, d'ombrelles.*

*La magie des tramways, de l'électricité, des kilomètres de rail.*

*Les hommes fument leurs premières gauloises. Il y avait les émeutes et les grèves car les gens voulaient mieux partager les richesses.*

*Il y avait le Montmartre des peintres et du bateau-lavoir, les premiers meetings aériens. Il y avait l'apparition des premiers tangos, les premiers music-halls, l'inauguration du Vél d'Hiv.*

*Il y avait l'apparition des premières cabines téléphoniques, l'électrification du chemin de fer.*

*Il y avait la mode des casquettes et des canotiers.*

*C'était la paix. La promesse d'une aube nouvelle.*

*Les jeunes portaient le cheveu court et la moustache, beaucoup avaient la nuque et les mains parcheminées du laboureur, car la France était avant tout rurale.*

Encore quelques mois où tous durent quitter leurs familles, leurs fiancées, leurs femmes, leurs enfants, laissant le bureau, le champ, l'atelier, la boutique, l'étable pour revêtir un uniforme inadapté, endosser un barda trop lourd, chausser des godillots cloutés, manier un fusil.

Le 9 mars il y eut le dépôt du projet de loi portant à trois ans le service militaire

C'était un signe.

Mais la guerre allait être courte. La fleur au fusil...

Louis-Antoine n'a pas connu cette effervescence, la caserne, les chevaux occupaient tout son temps. La pression était exercée depuis le début. Les informations de l'extérieur filtraient peu. Les jours libres étaient peu nombreux.

La vie en casernement allait bientôt s'achever. Des opportunités vont s'offrir à lui avec ou sans son consentement. Il verra très certainement d'autres horizons.

Les chefs de corps des régiments de spahis font connaître directement au Ministre le nombre de jeunes soldats qu'il y a lieu de faire diriger sur leurs régiments respectifs.

Vingt deux mois plus tard, le 5 novembre 1913 Louis-Antoine se ré-engage au 1er Régiment de Spahis pour une période de quatre ans.

Un mois plus tard il arrive au corps le 7 décembre 1913 comme Spahi de 2ème classe, aide maréchal-ferrant.

Louis-Antoine quitte donc la caserne de la Part-Dieu à Lyon, et s'embarque à Marseille pour Alger.



## Embarquement des troupes à Alger 1914

Louis-Antoine découvre l'Algérie, découvre l'Afrique avec ses couleurs, ses odeurs, son climat et surtout sa population. C'était la première fois qu'il quittait sa région lyonnaise. Le train, le bateau, la foule avait amorcé sa curiosité.

Il fallut s'adapter à une nouvelle vie de caserne, et surtout des nouveaux chevaux bien différents de ceux qu'ils avaient montés jusqu'à maintenant.

Il était intégré à une petite équipe de quatre personnes au sein de la maréchalerie.

Les premiers mois il resta en Algérie puis il part au Maroc.

Les pelotons, groupés ou détachés, vont, durant des mois, mener la vie de convois des postes. C'est un pénible service d'escortes de convois, de poursuite, de reconnaissances, d'encadrement et de sureté des colonnes, de création de postes. De jour et de nuit, les Spahis étaient prêts au combat et participent pour une grande part au maintien de l'ordre.

Malgré les menées allemandes et les manœuvres des tribus dissidentes ils tentent de maintenir le calme. Ils font face à de nombreuses escarmouches et doivent livrer plusieurs rudes combats.

Le 21 juin 1914 il passe 1er aide maréchal-ferrant (il a 20 ans)

## Louis-Antoine est au 1er Régiment de Spahis au 1er escadron



Le 1er Régiment de Spahis est créé en 1914 par le Maréchal Lyautey à partir d'escadrons mis sur pied en 1912. C'est un régiment à cheval à une période qui devait voir l'abandon progressif de ce type de monture, mais c'est bien souvent en combat à pied, après un déplacement à cheval, que furent engagés les spahis du 1er régiment.

Lors de la première guerre mondiale le régiment participera activement à la bataille de la Marne avant d'être envoyé sur le front d'Orient.

Au moment de l'agression de l'Allemagne le 2 août 1914, trois escadrons de spahis du 1er régiment sont au Maroc, deux autres à Aumale et un à Médéa.

*Pour compléter cette information, il faut préciser qu'en 1914 existent quatre régiments de spahis algériens encasernés à Médéa, Sidi-Bel-Abbès, Batna et Sfax en Tunisie. Un 5ème régiment est créé lors de la mobilisation générale d'août 1914 ; et un mois plus tard, en septembre, est constituée une brigade de marche à l'aide d'escadrons provenant de toutes les unités. Cette brigade se compose des 1er et 2ème régiments de marche des spahis, qui en août 1915 sont renommés 6ème et 7ème spahis algériens.*

*Les spahis algériens combattent dès le début des hostilités. Pendant ce temps-là, au Maroc, les autorités françaises réunissent quatre escadrons auxiliaires de spahis marocains et les dirigent sur la France, où ils forment le Régiment de Marche de Chasseurs Indigènes à Cheval qui devient, le 1er janvier 1915, le Régiment de Marche des Spahis Marocains.*

*Quant aux escadrons auxiliaires restés au Maroc, ils donnent naissance au 2° régiment de spahis marocains, lequel sert d'unité de relève au 1° régiment alors en première ligne en France, puis, à partir de mars 1917, à l'armée d'Orient où il mène force combats qui, en 1918, l'entraînent jusqu'au Danube et à Budapest.*

Le 1er régiment de spahis comporte donc 9 escadrons

Le 5ème escadron du 1er spahis était à Aumale depuis le 20 août 1914 date de sa rentrée de Bou-Denib dans la région du Maroc oriental. Il quitte Aumale le 31 août 1914 pour Alger.

Le 6ème escadron venu d'Aumale également, ces deux escadrons constituent un demi-régiment.

Le 1 septembre un peloton du 6ème escadron embarque sur le *Carthage*, le reste sur le *Ville de Madrid*.

Le 6ème escadron arrive à Marseille le 3 septembre et reçoit l'ordre de se tenir prêt à partir pour le 19 septembre. L'embarquement commence à 21 heures à la gare du Prado et le départ est donné vers 23h, en route pour le front. Le 5 septembre, l'escadron débarque à Villeneuve-Triage et se rend à Choisy-le-Roi où il campe.

Le 5ème escadron, parti sur le Manouba le 3 septembre arrive à Marseille le 5 septembre et embarque le lendemain au Prado pour Villeneuve-Triage où il arrive le 8. Il rejoint le 6ème escadron.

Le 5ème escadron participe à la formation du 1er régiment de marche de spahis, il devient le 1er escadron.

Une brigade est constituée avec les 4ème spahis et 1er régiment de marche de spahis.

Après s'être illustrée sur les champs de bataille, la brigade embarque le 4 mai 1916 à Saint-Dizier et arrive le 6 à Marseille. Départ le 16 mai 1916 sur le paquebot *Chaouia* et arrive le 21 mai à Casablanca. Le 23 mai 1916 il se dirige sur Fez et y séjourne jusqu'au 6 juin. Les 5ème et 6ème escadrons vont se retrouver dans les opérations entreprises contre les Beni-Ouarain, les Beni-M'Tir.

En 1917 le 5ème escadron opère dans le secteur de Fez tandis que le 6ème escadron est sur Oued-Amelil.

En 1918, le 6ème escadron est réparti sur Tedders puis Ouljet-Soltane, Christian, Camp-Bataille, Oulmès. Le 5ème part dans la région d'El-Arba-de-Tadla, puis à Meknès, Fez. Durant ces périodes au Maroc ces escadrons eurent à réaliser de nombreux combats.

Les 1er et 4ème escadrons sont au Maroc dès 1914, ils ont une existence analogue à celle des 5ème et 6ème escadrons que nous venons d'évoquer. Ils sont sur les mêmes champs d'opération.

Louis-Antoine servait au sein du 1er escadron commandé par le capitaine Orhant.

En septembre 1915, le 4ème escadron quitte le Maroc et relève au front le 6ème escadron du 6ème régiment de marche de spahis et devient le 2ème escadron. Il réembarque le 21 avril 1916 pour Saint-Menehould.

Le 1er escadron prend part à une colonne sur El-Menzel en avril 1916.

Il embarque en mai 1916 pour le front français et rejoint le 6ème de marche le 5 juillet.

Les deux escadrons fournissent des éléments aux tranchées et cantonnent dans les régions de Gélacourt et Fontenoy-la-Joute en Meurthe et Moselle.

Relevés, ils embarquent le 26 août 1916 à la gare de Bayon et arrivent dans l'Oise, le 1er à Granvilliers et le 4ème à Fermerie le 28.

Le régiment fait étapes sur la Somme et arrive le 13 septembre 1916 à Bray sur Somme.

Ils embarquent à Granvilliers le 29 et arrivent dans le Nord le 30 septembre.

Les escadrons fournissent des détachements aux tranchées de l'Yser (nord de la Briquetterie).

En 1917, le 1er escadron fait le service des tranchées jusqu'au 3 janvier 1917.

Le 13 janvier le 4ème escadron est relevé et va cantonner à Spekaer

dans le Nord.

Le 6 février 1917, les escadrons quittent leur cantonnement pour aller, le 1er à Saint-Leu-sur-Essereut en Seine et Oise, et le 4ème à Cramoisy puis à Blaincourt lès Grécy.

Le 17 février tous deux sont à Mouchy-le-Châtel.

Les deux escadrons embarquent à Montdidier les 28 et 29 mars et arrivent le 30 dans l'Aube pour se diriger vers Somme-Bionne.

Rattachés au 12ème C.A. les escadrons fournissent des éléments aux tranchées du 5 avril au 29.

Le 1er escadron fournit un détachement pour les tranchées dans le secteur du moulin de Loivre du 8 juin au 24 juillet.

Le 7 octobre le 4ème escadron embarque pour Alger où il arrive le 14.

Il tient garnison à Aumale et reçoit l'ordre le 24 juin 1918 de se tenir prêt à repartir au front. Il se dirige par étapes à Alger et par chemin de fer sur Philippe-ville où il stationne du 22 juillet au 22 août, jour de son embarquement pour Marseille.

Quittant Marseille, il bicouaque le 1er septembre 1918 dans les bois d'Arcy dans l'Oise et est affecté au 52ème D.I.(3ème C.A.).

Le 4, ordre est de maintenir le contact avec l'ennemi, et de poursuivre ses arrière-gardes, franchir la Vesle et pousser jusqu'à l'Aisne sous le mitraillage des avions ennemis. L'escadron est en avant-garde les 7, 8, 9 novembre. Arrivé le 10 à Murtin-Bogny dans les Ardennes, l'armistice est signé le lendemain.

Le 3ème escadron était au Maroc lors de la déclaration de guerre. Il poursuit l'oeuvre entreprise malgré la réduction des effectifs car le front de France demande le maximum de forces.

En janvier 1916, l'escadron embarque à Casablanca pour Marseille et arrive au front français le 11 février et entre dans la composition du 7ème de marche.

Après les combats, l'escadron revient à Médéa en octobre 1917.

Le 9ème escadron est formé à Aumal le 11 juin 1915 et rejoint le front le 19 octobre 1916, Il revient sur Alger le 12 octobre 1917 et est affecté dans les places de Laghouat, Téniet-el-Haâd et Djelfa.

Le 1er escadron est à Médéa en janvier 1918

Sous cette forme le 1er escadron prendra le nom de 5ème régiment fin 1917.

Lors de la première guerre mondiale<sup>4</sup>, le régiment après avoir activement participé à la bataille de la Marne sera envoyé sur le front d'Orient.

Un nouveau 1er régiment est recréé, il est désigné pour le détachement français de Palestine-Syrie. Il embarque pour Bizerte en février 1918 et arrive à Port-Said le 19.

Le 2ème escadron quitte Alger pour Marseille le 2 novembre 1914 et prend la direction du front à Pierrefond le 7 novembre.

Du 12 mars au 29 décembre l'escadron fournit un détachement pour le service des tranchées à l'est de Puisalène.

Le 6 janvier 1916, l'escadron quitte le front français pour aller servir au Maroc, il arrive le 21 à Fez et le 31 deux pelotons partent pour l'Oued Amlil.

En avril 1917 départ pour El-Menzel où les Beni-Ouarain se montrent agressifs.

En mars 1918 trois pelotons vont tenir garnison au poste Dar-Caid-Omar.

En août l'escadron part dans la région de Meknès et reçoit l'ordre le 9 octobre de gagner Casablanca pour rembarquer le 5 vers Marseille.

---

4 <http://lagrandeguerre.blog.lemonde.fr/2014/10/24/le-maroc-dans-la-grande-guerre/#comment-461>

Ils arrivent dans la ville le 11 novembre jour de la signature de l'armistice.

Enfin, le 8ème escadron est formé le 11 septembre 1914 à Médéa.

Il quitte sa garnison le 23 septembre 1915 et se rend à Bizerte par voie ferrée.

Il embarque à Bizerte sur les croiseurs cuirassés *Edgar-Quinet* et *Waldeck-Rousseau* pour Gabès.

Puis de là, part pour Médenine.

Il part le 1er octobre pour Foun-Tatahouine et opère dans la région des Ouled-Debbal. Il part ensuite dégager une garnison de Bir-Oum-Souigh le 8 octobre puis rentre au repos à Gabès le 4 décembre.

Le 4 février 1916 il repart pour Tataouine et suivent de nombreuses opérations militaires,

En juillet 1918 l'escadron est désigné pour partir en France, il embarque en août et part pour le front dans la région de Liancourt puis séjourne à Vanault-les-Dames jusqu'à la signature de l'armistice.

Ce bref rappel ne détaille pas les combats que ces escadrons ont dû mener.

Beaucoup des spahis dorment en France leur dernier sommeil mais aussi beaucoup de spahis sont tombés lors des combats au Maroc.

Louis-Antoine est blessé et séjourne à l'hôpital de l'Oued-Amlil du 9/11/1914 au 23/11/1914

Il entre aussi à l'hôpital de Fez (Maroc) le 30 juin 1915 d'où il sort le 28 juillet 1915

Il obtient la médaille coloniale avec agrafe Maroc, décret du 30 juillet 1915



1er régiment de spahis marocains



93. - OUED-AMLIL. - Vue du côté des Spahis



Edition Joseph Fournier, photo



19. - Aux environs de Fer. - Le Camp d'OUED AMLIL

## Les unités de spahis ont une histoire très riche.

Ce chapitre reprend des textes issus de documents d'archive ou de travaux spécifiques dont on trouvera les références en fin de document

Les spahis, corps de cavalerie légère ont participé à tous les grands conflits français depuis leur création, lors de la conquête de l'Algérie. Le 7 février 1830, le roi de France Charles X décide de monter une expédition punitive contre le dey d'Alger. Les raisons invoquées sont l'existence de vieilles créances ainsi que l'attitude arrogante du dey, manifestée notamment par le coup d'éventail administré au consul de France le 3 avril 1827. Mais d'autres éléments sont probablement entrés en ligne de compte, tels que la recherche de gloire vis-à-vis de l'opinion publique ou l'envie de mettre fin à la piraterie endémique depuis 3 siècles en Méditerranée en s'emparant d'Alger et des forts environnants, repaires notoires de pirates.

Le tout devait être l'affaire de quelques mois. Une expédition est mise sur pied et, le 14 juin 1830, le général de Bourmont débarque à la tête de 3 divisions, soit 37 000 hommes, à Sidi-Ferruch. Le corps expéditionnaire marche alors sur Alger qui est prise le 4 juillet, suivie le lendemain par la capitulation du dey. La situation politique en France obligeant le rapatriement de troupes, le corps expéditionnaire est réduit à une division d'occupation : les 11 000 hommes restants sont alors chargés de maintenir l'ordre face aux beys d'Oran, Constantine et Tittery, région de Médéa, nullement affectés par la reddition du dey d'Alger. Cette division étant insuffisante pour mener sa tâche à bien, le général Bourmont a l'idée de recruter des indigènes dès le mois d'août 1830, dans une lettre adressée au ministère de la guerre : “ Il existe dans les montagnes situées à l'est d'Alger une peuplade considérable qui donne des soldats aux gouvernements d'Afrique qui veulent les soudoyer. Les hommes dont elle se compose se nomment “zouaves”. Deux mille m'ont offert

leurs services.”

Le recrutement des locaux permet non seulement de combler un déficit quantitatif en hommes, mais également de recruter des soldats mieux adaptés au climat et plus résistants. Le général Bourmont étant rappelé à Paris, c’est son successeur, le général Clausel, qui met son plan à exécution, et le 1er octobre 1830 il crée par arrêté le premier bataillon de zouaves. Il sera renommé bataillon de chasseurs algériens, ses éléments n’étant pas ethniquement des zouaves.

La loi du 9 mars 1831 autorise la formation d'une légion d'étrangers en France, et de corps militaires composés d'indigènes et d'étrangers, hors du territoire national.

Sur la base de cette loi seront créés successivement les différents corps indigènes : zouaves, tirailleurs, chasseurs d'Afrique, spahis...

Le 10 septembre 1834 est promulguée une ordonnance créant les spahis sous le nom de “spahis réguliers d’Alger”, décrits comme “un corps de cavalerie légère indigène”.

Ce corps de cavalerie est composé de 4 escadrons et comporte 200 cavaliers indigènes retirés du 1er régiment de chasseurs d’Afrique, ainsi que 500 volontaires. Cette création s'explique par le fait que les premiers régiments de chasseurs d’Afrique étaient mixtes, et ont donc connu des problèmes de cohabitation entre européens catholiques et indigènes musulmans. Le commandement décide alors de retirer les éléments autochtones et d'en faire des spahis.

Au sujet de ce nom peu commun, le colonel Dugué McCarthy écrit : “Parmi ces cavaliers, levés par le général Clauzel en octobre 1830, figuraient quelques spahis, cavaliers turcs ou mercenaires venant de diverses possessions de l’empire ottoman”. Leur personnalité est si forte qu’ils donnent leur nom aux nouvelles unités indigènes des cavaliers de l’armée d’Afrique. La plupart avaient été recrutés pour sa milice à cheval par le “capitaine” Yusuf, de son vrai nom Joseph Ventini, un aventurier qui sera intégré dans l’armée et en gravira les échelons pour finir général.

Le premier corps de spahis d’Alger est donc créé sous le commandement du lieutenant-colonel Marey-Monge, officier

d'artillerie d'origine, polytechnicien qui, séduit par la culture orientale, s'intéresse de près aux problèmes de recrutement.

Suite à la création du premier corps de spahis de nombreux escadrons vont être créés en un court laps de temps :

- le 10 juin 1835 les spahis de Bône sont créés à 4 escadrons sous les ordres du chef d'escadrons Yusuf
- 12 août 1836 les spahis d'Oran sont créés, également à 4 escadrons, sous les ordres du lieutenant-colonel de Thorigny. C'est également à cette date qu'une ordonnance royale porte le régiment du lieutenant-colonel Marey à 6 escadrons.

Parallèlement de nombreuses troupes de spahis irréguliers existent, les plus anciens étant ceux de Bône, créés en mars 1832 à partir de 80 cavaliers turcs suite à la prise de la ville par Yusuf. Les unités de spahis ne font cependant pas l'unanimité à leurs débuts, notamment remis en question successivement par les maréchaux Valée, Clauzel et Bugeaud. Ceci explique l'ordonnance royale du 31 août 1839 dissolvant les spahis réguliers d'Alger au profit des chasseurs d'Afrique.

Les spahis réguliers d'Oran et Bône sont cependant conservés "jusqu'à ce que l'expérience eût démontré les avantages, ou inconvénients, de la nouvelle organisation des régiments de chasseurs d'Afrique". Les spahis arrivent finalement à s'imposer, "ayant rendu des services considérables pendant la conquête par leur connaissance exacte du pays, leur résistance à la fatigue, leur témérité et leur bravoure".

Ainsi Louis-Philippe entérine l'existence des spahis réguliers par son ordonnance du 7 décembre 1841, et porte leur effectif à 20 escadrons, régleme organisation, armement et habillement, et donne un réel statut à leurs cadres et cavaliers. Il crée donc un corps unique de spahis, ôtant leur autonomie aux spahis de Bône et d'Oran.

Les effectifs de ce corps sont alors les suivants :

Un Etat major composé de 29 officiers, 28 sous-officiers et hommes, 89 chevaux

20 escadrons composé chacun de : 4 officiers français, 3 officiers indigènes, 20 sous-officiers, cavaliers et brigadiers français, 173 sous-officiers, cavaliers et brigadiers indigènes. L'ensemble de ces escadrons représente plus de 4000 hommes et est mis sous le commandement du lieutenant-colonel Yusuf. Le recrutement de spahis parmi les populations locales va rapidement s'accroître, le fait de servir la France dans ces régiments étant considéré comme un grand honneur. Cependant l'organisation des 7 escadrons prend du temps et n'est totalement terminée qu'en 1842 pour la province de Constantine et 1844 pour celle d'Alger, avec la création de 5 escadrons en 2 ans. Une autre ordonnance royale, le 21 juillet 1845, finalise l'organisation du corps de spahis : elle les répartit en trois régiments, dénommés : 1<sup>er</sup> régiment de spahis d'Alger, 1<sup>er</sup> régiment de spahis d'Oran, 1<sup>er</sup> régiment de spahis de Constantine. Chacun de ces régiments comporte un état-major, un peloton hors rang et six escadrons.

Un escadron du régiment de spahis d'Alger est par la suite employé au Sénégal, et donc à l'origine des spahis sénégalais.

Durant la majorité de leur aventure algérienne, les spahis sont menés par Yusuf, commandant lors de leurs premiers faits d'armes et de leur renommée. Le premier évènement marquant est la prise du col des Mouzaïas le 21 novembre 1830. Ces mêmes cavaliers se distinguent par une charge à fond le 18 juillet 1831. Ils sont appelés mameluks à cette époque, soldats au service des souverains islamiques issus d'enfants capturés dans les pays non musulmans. Après la prise de Bône ils prennent le nom de "spahis de Bône" et participent à de nombreuses expéditions dans le Constantinois. Leur succès dans ces opérations entraîne la confirmation par le roi de l'organisation des spahis réguliers. En 1836 les spahis participent à l'attaque du camp de l'émir Abd el-Kader, chef d'un groupe nomade d'opposition à la conquête française. Celui-ci leur échappe de justesse et cette résistance perdure jusqu'en 1847, date de la reddition de l'émir au général de Lamoricière. En 1837 les quatre escadrons des spahis réguliers de Bône participent à la deuxième expédition de

Constantine. Au cours des opérations les spahis des différents régiments vont encore se distinguer à de nombreuses reprises. L'année 1844 marque un tournant dans la conquête algérienne, le 14 août, les troupes du maréchal Bugeaud écrasent les 50 000 hommes du Sultan du Maroc, alors allié d'Abd el-Kader à l'oued Isly près d'Oudja au Maroc. En 1853 les opérations de grande ampleur sont terminées en Algérie, et afin d'assurer une pacification efficace le général Randon, alors gouverneur de l'Algérie depuis 1851, propose de constituer les escadrons de spahis en smalas c'est à dire de grouper les spahis avec leurs familles, troupeaux et tentes sur un territoire propriété de l'état qu'ils auraient pour mission de cultiver. Les smalas comprennent par ailleurs un "bordj", enceinte fortifiée flanquée de tourelles, et sont destinées à occuper militairement les limites du Tell, ce qui correspond à la zone nord de l'Algérie, comprise entre la mer et les hauts plateaux. Cette organisation en smalas est cependant supprimée en 1874, faute de résultats militaires ou agricoles satisfaisants.

Les spahis participent par la suite à la quasi-totalité des conflits impliquant la France. Cela commence par la Crimée, avec la formation d'un escadron de guerre composé de volontaires issus des trois régiments algériens.

1860 est également une année riche en expéditions : le corps expéditionnaire partant en Syrie protéger les chrétiens maronites comprend un escadron du 2e spahis. Ils participent en Chine à la bataille de Chang-KiaWan le 18 septembre. Par décision de l'Empereur, à partir de 1862 les troupes d'Algérie, dont les spahis, sont représentées dans la garnison de Paris, et rattachées à la garde impériale. Chaque régiment fournit pour ceci 50 hommes.

La majorité des unités de spahis étant restées en Algérie, celles-ci connaissent également des moments de conflit, avec notamment la révolte d'avril 1864 qui occasionne la perte d'un demi-escadron lors du combat d'Aïn-Bou-Bekeur dans le sud oranais.

N'ayant pas eu l'occasion de participer à l'expédition du Mexique, les spahis sont en revanche appelés sur le sol français en 1870, à la suite des premiers échecs en Alsace-Lorraine. Un escadron de marche de

150 spahis issus des 3 régiments est constitué pour intégrer l'armée du Rhin. Lors de l'occupation de Paris ils participent à des opérations de reconnaissance à l'est et au sud-est de la capitale, puis rentrent assurer le maintien de l'ordre dans Paris-même en janvier 1871.

L'escadron repartira en Algérie le 6 avril. Les unités de spahis prennent part à la lutte contre une insurrection, notamment en grande Kabylie. Même si l'année 1872 marque le début d'une période plus calme dans l'histoire des spahis, ces derniers sont de tous les conflits français,. Ainsi le 1er RSA participe aux campagnes du Sénégal, Tonkin, Hanoi, Dahomey, Maroc, à la première guerre mondiale et aux opérations du Levant ; alors que d'autres régiments de spahis sont présents en Kabylie, en Tunisie, à Madagascar, à Beyrouth, au Maroc durant la guerre du Rif ou encore lors des opérations de l'armée d'orient.

La désignation des unités de spahis a, depuis leur création, été source d'hésitation et cela se traduit par une histoire souvent difficile à suivre pour chaque régiment : certains gardent le même nom durant des dizaines d'années tandis que d'autres sont créés puis dissous en l'espace de seulement deux ans. Ces nombreuses créations et dissolutions répondent aux besoins du commandement à un instant donné : c'est par exemple le cas du deuxième régiment de marche (RM) de spahis, créé en 1914 lorsque toutes les forces disponibles sont requises. Il deviendra le 7e RM de spahis en 1915 et sera dissous en 1917.

En 1921 il est décidé que les régiments de spahis doivent prendre le nom de leur pays de recrutement pour plus de clarté : cette même année, sont par exemple créés les 5e , 7e , 8e et 9e régiments de spahis algériens. Ce changement s'explique par l'apparition progressive de régiments de spahis au Maroc et en Tunisie.

Les spahis tunisiens sont issus d'un groupe de compagnies mixtes, infanterie et cavalerie, créées lors de l'expédition de 1882 en Tunisie. La cavalerie forme le 4e RS en 1886 qui devient donc le 4e RST en 1921.

Les régiments marocains apparaissent plus tardivement avec la levée

en 1912 d'escadrons auxiliaires de spahis marocains. Une partie donne un régiment de marche de chasseurs indigènes à cheval, qui est renommé en "régiment de marche de spahis marocains" (RMSM) en 1915, puis 1er RMSM en 1920 et enfin 1<sup>er</sup> RSM en 1929.

La monture emblématique des unités de spahis était le cheval barbe qui a une très grande diversité d'apparence et de gabarit.

Les chevaux mesurent entre 1m30 et 1m60 au garrot, avec soit le classique profil busqué, soit un profil moutonné voire rectiligne, fins et légers dans les steppes semidésertiques mais ronds et étoffés dans la région d'Oran, ou encore petits et râblés dans les montagnes kabyles. La robe la plus répandue est la robe grise avec ses différentes nuances.

Sur le plan physique, cet animal de taille moyenne a un poil épais en hiver et fin en été, des fanons très fournis jouant un rôle de gouttière pour l'eau de pluie, et évitant ainsi les crevasses de pâturons, des sabots solides et des membres forts. En selle il s'économise toujours au maximum et profite de chaque pause pour brouter. Le cheval barbe est facile à entretenir, il doit, dans l'idéal, boire vingt litres d'eau par jour mais est réputé pour pouvoir se contenter de quatorze, ce qui est très inférieur à la consommation moyenne d'un cheval "standard" du même gabarit.

De manière plus simple, sa petite taille est également très avantageuse, la consommation d'aliment diminuant d'autant comparé à un cheval plus lourd. Il est cependant capable de porter des charges exceptionnellement lourdes par rapport à son poids, ce qui fut un avantage considérable dans son utilisation militaire, comme l'illustre le poids théoriquement porté par le cheval d'un chasseur d'Afrique à la fin de la première conquête algérienne en 1847

Le poids théoriquement porté par le cheval d'un chasseur d'Afrique partant en expédition à la fin de la première période de conquête en 1847 comporte le cavalier en tenue, harnachement, munitions, nourriture du cavalier, nourriture du cheval, 4 fers de rechange soit un total de 150 kg

Louis-Antoine en tant que la maréchal ferrant eut à maitriser ce cheval nouveau pour lui.



## De 1914 à 1918

Louis-Antoine Saby est en Algérie du 7 décembre 1913 au 3 juin 1914 (probablement à Aumale)

Il est spahis de 2ème classe, 2ème aide maréchal-ferrant le 1er avril 1914 (il a 20 ans)

puis au Maroc oriental en guerre du 4 juin 1914 au 1 août 1914 (probablement à Bou-Denib dans la région du Maroc)

Le 21 juin 1914 il passe 1er aide maréchal-ferrant

Louis-Antoine est au 1er Régiment de Spahis au 1er escadron

*Les 1er et 4ème escadrons sont au Maroc dès 1914, ils ont une existence analogue à celle des 5ème et 6ème escadrons. Ils sont sur les mêmes champs d'opération.*

A la mobilisation de 1914, les troupes coloniales au Maroc comprennent : un bataillon européen d'infanterie coloniale (1er BIC) et six régiments mixtes d'infanterie coloniale (les 1er, 2e, 3e, 4e, 5e et 6e), trois batteries de 75 de campagne, quatre batteries de 65 de montagne, quatre compagnies de conducteurs et un escadron de spahis sénégalais. Le général Lyautey prélève sur ces troupes quatre bataillons européens et cinq BTS, pour les envoyer en métropole et ces unités entrent dans la composition de la division marocaine. Simultanément, de nouveaux BTS (tirailleurs sénégalais) arrivent d'AOF pour relever ceux qui partent. Mais trop récemment recrutés, et insuffisamment instruits, ils vont s'avérer d'une valeur militaire inférieure à celle de leurs prédécesseurs, parfaitement aguerris (ancienneté de service, durée d'instruction, cohésion, expérience militaire...).

Khénifra fut occupée le 12 juin 1914, à la suite de combats acharnés, la présence militaire coloniale devenue restreinte en raison de l'immobilisation, les Zayans peuvent désormais respirer et attaquer à

la fois la garnison bloquée, réduite à ne pas s'aventurer loin des infrastructures militaires en place et les colonnes de ravitaillement (vivres et munitions) venant de Tadla en passant par Sidi Lamine, la colonne de Garnier du Plessis fut attaquée par les Zayanes le 20 août 1914 (garnison de Sidi Lamine). Après la prise de Khénifra, la casbah de Mouha Ou Hammou devint état-major et garnison. Elle abritait l'effectif militaire suivant :

- 3 bataillons : 1 bataillon d'infanterie coloniale, 1 bataillon de tirailleurs sénégalais, 1 bataillon de tirailleurs algériens ;
- 1 escadron de spahis ;
- 1 batterie de 75 ; 1 batterie de 65 ; 1 section de munition ; 1 ambulance et divers services ; 1 Goum ; 1 Makhzen.

Khénifra est soumise quotidiennement aux attaques des tribus Zayanes avec perte en hommes des deux côtés. Le ravitaillement va en outre se faire plus rare. La garnison va dès lors être strictement rationnée.

Louis-Antoine est blessé et séjourne à l'hôpital de l'Oued-Amlil du 9 novembre 1914 au 23 novembre 1914

Le 13 novembre 1914, le commandant du cercle de Khenifra, le lieutenant-colonel Laverdure, à la tête du 1er BIC (infanterie coloniale) et du 5e BTS, est écrasé à El-Herri par une masse de guerriers Zaïans ; la colonne perd 33 officiers, dont Laverdure, 613 tués et 163 blessés, le matériel de deux batteries, des armes et des munitions en quantité, et c'est de justesse que Khenifra ne soit pas perdue, grâce notamment à l'énergique défense du capitaine Croll, resté avec une compagnie du 1er BIC. Une colonne de secours, sous les ordres du colonel Garnier-Duplessis (8e BIC, 9e, 10e, 11e et 14e BTS et deux batteries coloniales) se dirige rapidement sur Khenifra, venant de Kasbah-Tadla, tandis qu'une seconde colonne (13e BTS) arrive d'Ito. Khenifra se trouve très provisoirement débloquée, mais bientôt la place va se retrouver investie pour quatre ans

1914 et 1915 voient des formations coloniales embarquer pour la métropole et pour Gallipoli, mais elles sont aussitôt remplacées par des unités nouvellement formées en AOF.

En 1916, on élargit les zones occupées, sous l'action coordonnée de deux ou trois groupes mobiles (GM). En plein hiver et en montagne, le GM de Fez parcourt 600 km en 35 jours et livre de nombreux combats. En 1917, la jonction est établie, sur la Moulouya, entre les zones d'opération nord et sud, jusqu'alors séparées par l'Atlas.



2 CAMPAGNE DU MAROC 1914. — Colossée de Taza. — A Zaria. — Passage de l'Oued.

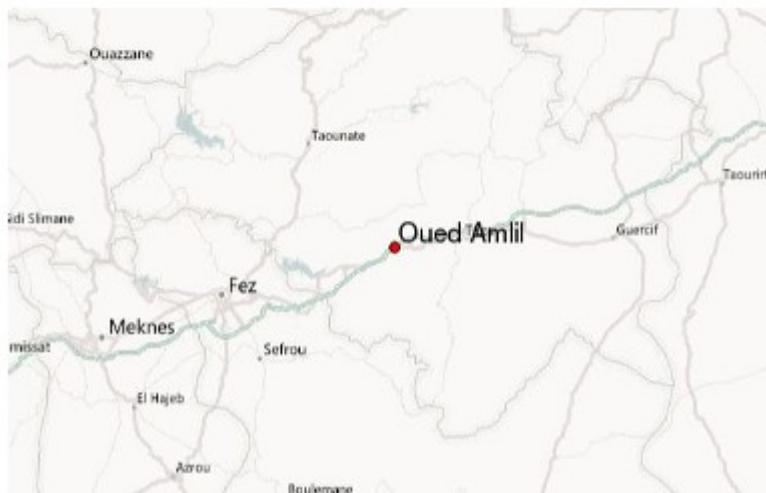


Exposé de la Photographie par Gerblon, H. J. L. L. L. L. L.



Editeur Joseph Peubestre, photo

19. - Aux environs de Fez. - Le Camp d'OUED AMLIL



Le 8e escadron est formé le 11 septembre 1914 à Médéa  
Il quitte sa garnison le 23 septembre 1915 et se rend à Bizerte par  
voie ferrée. Embarquement à Bizerte sur les croiseurs cuirassés  
Edgar-Quinet et Waldeck-Rousseau pour Gabès. Départ de Gabès  
pour Médeniue.

*Départ le 1er octobre pour Foun-Tatahouine et opération dans la région des Ouled-Debbal; le ksar est bombardé, brûlé et pillé par représailles. Destruction des ksars des Ouled-Soltane et de Krachoua. Colonne vers les postes de Bir-Oura-Souigh et Debibat, privés de communication. L'escadron part dégager la garnison de Bir-Oum-Souigh. le 8 octobre; il engage le combat à pied le 9 contre l'ennemi fortement retranché sur la rive de l'oued. Un groupe d'adversaires tente un mouvement tournant contre l'escadron. Le peloton du sous-lieutenant Desprez est envoyé pour arrêter le mouvement. Les renforts, demandés arrivent et la progression continue jusqu'au ravin occupé par les dissidents qui sont bousculés pendant 1.500 mètres. Le gros des rebelles essaye à nouveau de contre-attaquer l'escadron, mais une compagnie de tirailleurs se déploie sur la droite et disperse l'ennemi par ses feux*

En septembre 1915 le 4e escadron quitte le Maroc et relève au front français le 6e escadron du 6e régiment de marche de spahis et devient le 2e escadron; il fournit quelques détachements aux tranchées en octobre

Du 12 mars au 29 décembre 1915, le 2ème escadron fournit un détachement pour le service des tranchées (Est de Puisalène)

Le 9e escadron est formé à Aumale Le 11 juin 1915

Le 6ème escadron débarque le 28 août 1915 à Casablanca, revenant des tranchées et se dirige par voie ferrée de Casablanca sur Rabat, Bar-Bel-Ameri, Meknès, Fez, au camp de Dardebilag.

Le 16 septembre, il va relever le 1er escadron du 1er spahis au poste de l'oued-Amlil et y arrive le 21 septembre

Entre temps Louis-Antoine a été blessé

On retiendra les combats du Djebel Ajouj (25 et 26 juin) et le combat d'El Haadour (29 juin)

Il entre à l'hôpital de Fez (Maroc) le 30 juin 1915 d'où il sort le 28 juillet 1915

Il obtient la médaille coloniale avec agrafe Maroc, décret du 30 juillet 1915

En résumé Louis-Antoine combat contre l'Allemagne au Maroc du 2 août 1914 au 19 juin 1916 puis part sur le front français du 20 juin 1916 au 13 octobre 1917 au 6ème régiment de marche de spahis

Il devient spahi de 1ère classe le 5 juillet 1916 (il a 22 ans)

En septembre 1915, le 4ème escadron quitte le Maroc et relève au front le 6ème escadron du 6ème régiment de marche de spahis et devient le 2ème escadron. Il réembarque le 21 avril 1916 pour Saint-Menhould.

Le 1er escadron quant à lui, prend part à une colonne sur El-Menzel en avril 1916.

Du poste d'El Menzel l'armée entreprend une série d'opérations tendant à la soumission des Béni Ouarraïn placés entre El Menzel et Oued Matmata. Une série de combats violents marque ces opérations (16 juin, combat d'Aïn Agéri; 17 juin, combats des Kasbahs de Rizrane; 18 juin, combat de Kassouia; 19 juin, combat de Tiberbarine; 25 juin, reconnaissance vers El Khémis des Béni Ouarraïne).





Le 1er escadron de Louis-Antoine embarque en mai 1916 pour le front français et rejoint le 6ème de marche le 5 juillet.

Les deux escadrons fournissent des éléments aux tranchées et cantonnent dans les régions de Gélacourt et Fontenoy-la-Joute en Meurthe et Moselle.

Relevés, ils embarquent le 26 août 1916 à la gare de Bayon et arrivent dans l'Oise, le 1er escadron à Granvilliers et le 4ème escadron à Fermerie le 28.

Le régiment fait étapes sur le Somme et arrive le 13 septembre 1916 à Bray sur Somme.

Ils embarquent à Granvilliers le 29 et arrivent dans le Nord le 30 septembre.

Les escadrons fournissent des détachements aux tranchées de l'Yser (nord de la Briquetterie).

*Le front de l'Yser a été ouvert en octobre 1914 et tiendra jusqu'à l'offensive alliée de 1918.*

*Tout commence par la bataille de l'Yser qui s'y déroule du 17 au 31 octobre 1914.*

*Pour les opérations de 1914 de l'armée française, la bataille de l'Yser et la bataille d'Ypres font partie de la première bataille des Flandres.*

*La vie sur la ligne de front était pauvre, avec des soldats forcés de vivre et de dormir dans des tranchées insalubres, dans la boue labourée par les tirs d'artillerie. Le typhus était un problème majeur parmi les troupes.*



En 1917, le 1er escadron fait le service des tranchées jusqu'au 3 janvier 1917.

Le 13 janvier le 4ème escadron est relevé et va cantonner à Spekaer dans le Nord.

Le 6 février 1917, les escadrons quittent leur cantonnement pour aller, le 1er escadron à Saint-Leu-sur-Essereut en Seine et Oise, et le 4ème escadron à Cramoisy puis à Blaincourt lès Grécy.

Le 17 février tous deux sont à Mouchy-le-Châtel.

Les deux escadrons embarquent à Montdidier les 28 et 29 mars et arrivent le 30 dans l'Aube pour se diriger vers Somme-Bionne.

Rattachés au 12ème C.A. les escadrons fournissent des éléments aux tranchées du 5 avril au 29 avril 1917.

Le 1er escadron fournit un détachement pour les tranchées dans le secteur du moulin de Loivre du 8 juin au 24 juillet 1917.

*La commune de Loivre est un enjeu stratégique avec le franchissement du canal, la voie ferrée. La zone est dominée par le fort de Brimont, tenu par les troupes françaises et qui commande l'accès Nord vers Reims (Loivre sera reprise le 16 avril 1917). La commune sera totalement détruite et son territoire porte encore les stigmates de ces combats avec les sapes et tranchées plus ou moins bien comblées.*



Le 7 octobre 1917 le 4ème escadron embarque pour Alger où il arrive le 14 octobre 1917.

Il tient garnison à Aumale et reçoit l'ordre le 24 juin 1918 de se tenir prêt à repartir au front. Il se dirige par étapes à Alger et par chemin de fer sur Philippe-ville où il stationne du 22 juillet au 22 août, jour de son embarquement pour Marseille.

Louis-Antoine retourne en Algérie du 14 octobre 1917 jusqu'au 4 mars 1918

Le 18 Octobre 1917, le 1er Escadron du 1er Spahis, rentrant de France, est versé au 5ème Spahis, où il devient 7ème escadron.

Une partie de ce 7ème Escadron sert à la formation du Peloton de Mitrailleuses, et le reste, avec quelques éléments du Dépôt, constitue le 8ème Escadron du 5ème Spahis, le 11 Juillet 1918.

Ce nouvel Escadron part pour la France et, après un séjour à Alger et à Philippeville, arrive à Marseille le 3 Août.

Le 12 Août, il débarque dans la région d'Estrées – Saint-Denis et est affecté à la 58ème D. I. Jusqu'au 11 Novembre 1918, il prend part à la poursuite.

Il part ensuite en Orient du 5 mars 1918 au 23 octobre 1918

Il y reste en temps de paix jusqu'au 19 décembre 1919



# ARMÉE DE TERRE ET ARMÉE DE MER



## ORDRE DE MOBILISATION GÉNÉRALE

Par décret du Président de la République, la mobilisation des armées de terre et de mer est ordonnée, ainsi que la réquisition des animaux, voitures et harnais nécessaires au complément de ces armées.

Le premier jour de la mobilisation est le \_\_\_\_\_

Tout Français soumis aux obligations militaires doit, sous peine d'être puni avec toute la rigueur des lois, obéir aux prescriptions du **FASCICULE DE MOBILISATION** (pages coloriées placées dans son livret).

Sont visés par le présent ordre **TOUS LES HOMMES** non présents sous les Drapeaux et appartenant :

1<sup>er</sup> à l'**ARMÉE DE TERRE** y compris les **TROUPES COLONIALES** et les hommes des **SERVICES AUXILIAIRES**;

2<sup>e</sup> à l'**ARMÉE DE MER** y compris les **INSCRITS MARITIMES** et les **ARMURIERS** de la **MARINE**.

Les Autorités civiles et militaires sont responsables de l'exécution du présent décret.

Le Ministre de la Guerre.



Le Ministre de la Marine.



Archives Municipales de Nantes

## La maréchalerie<sup>5</sup>

(reprise d'un article)

Les témoignages des maréchaux-ferrants et sur la maréchalerie sont indirects, peu nombreux, dispersés dans des récits.

L'arme cavalière, prestigieuse, est plus souvent mise en lumière que l'artillerie, en particulier au début du conflit, pendant la mobilisation puis lors de la guerre de mouvement.

Quelques mois plus tard les fronts se sont figés et les régiments à cheval à cette période devaient voir l'abandon progressif des montures, et c'est bien souvent en combat à pied, après un déplacement à cheval, que furent engagés notamment les régiments de spahis et donc celui du 1er régiment

Si la mobilisation n'est pas encore la guerre, elle est un moment où les maréchaux sont intensivement sollicités, ce qui peut expliquer que Louis-Antoine se soit engagé dans les Spahis.

Par un courrier du 1er août 1913, marqué « secret », le Ministre de la Guerre s'adressait aux Gouverneurs Militaires de Paris et de Lyon, aux Généraux Commandants les Corps d'Armée, sur la question du ferrage des chevaux, en particulier des animaux de réquisition, dont la ferrure pouvait être insuffisante ou inadaptée au service de guerre.

Ce travail de ferrage devait être assuré dans les 48 heures avant l'embarquement de la cavalerie. En conséquence, tous les maréchaux-ferrants sont obligatoirement convoqués le second jour de la mobilisation.

En fonction des nécessités, les maréchaux-ferrants civils, employés comme auxiliaires peuvent être requis temporairement, de même que les forges, comme ateliers supplémentaires. Pendant les premiers jours de la mobilisation, les forges ou les « fourgons-forges » des

5par Roland Bruneau

unités montées étaient utilisées.

La missive donnait une base de calcul des besoins, annoncés comme des minima :

*« Vous admettez qu'il faut pour chaque ouvrier un délai d'environ 1 h ½ pour choisir et poser sa ferrure. Selon leur habileté les maréchaux pourront ferrer par jour de 7 à 8 animaux. 75 % des chevaux de complément devront être ferrés à neuf.*

*Vous tiendrez compte également non seulement des délais dans lesquels les chevaux seront livrés aux Corps, mais encore du battement de temps qui existera entre le jour où les maréchaux seront convoqués et le jour où les unités seront enlevées ».*

A Grenoble dans le département de l'Isère, l'affiche d'ordre de réquisition des chevaux, juments, mules et mulets, porte une mention manuscrite qui prévoit l'arrivée de cette cavalerie le deuxième jour de la mobilisation, à sept heures.

Il est précisé que *« Les animaux seront amenés avec bridon, licol pourvu d'une longe et ferrure en bon état ».*

Les régiments se formaient au fur et à mesure qu'étaient accueillis les officiers, les soldats et les voitures, de manière méthodique, calmement en attendant leur envoi au front. Parallèlement les chevaux étaient examinés et triés selon conditions physiques. Les ferrures et les matériaux indispensables aux maréchaux, aux bourreliers et aux charrons étaient achetés ou remis en état. »

Les besoins étaient nombreux et pas seulement pour la cavalerie, ainsi un équipage avec sa batterie de « 75 » comprend un effectif théorique de 4 canons, 12 caissons, un chariot, une fourragère, une forge roulante, soit au total 161 hommes et 210 chevaux,

Le déploiement fut très rapide, deux jours après le départ par chemin de fer, les divisions faisaient route vers le champ de bataille laissant peu de temps pour rectifier les lacunes d'organisation. Dès le début du conflit les régiments de cavalerie pouvaient parcourir sur cinq jours 250 km en moyenne sous une température élevée laissant peu

de répit aux cavaliers et aux chevaux.

L'historique d'un corps de cavalerie mentionne le 10 août que les trains régimentaires sont alourdis d'animaux plus ou moins blessés qu'il importe d'évacuer ; le régime normal des évacuations par les trains de ravitaillement quotidien est inapplicable et le corps de cavalerie est obligé de créer, avec ses propres ressources, un dépôt de chevaux malades à Givet .

*(la place de Givet, datant de l'époque de Vauban, était destiné à interdire la voie Namur - Mézières. En 1914, l'ensemble comprend la citadelle et le fort de Condé situé à 300 mètres. Face au sud, il domine la Meuse par une falaise impressionnante, mais vulnérable, pouvant être écrasé par des tirs d'artillerie lourde) .*

La question de la ferrure devient chaque jour plus critique ; les routes empierrées et les marches sans arrêt usent rapidement les fers qu'on n'arrive pas à remplacer faute de temps et de matériel, et on doit réclamer d'urgence 15 000 ferrures de rechange .

À la même date, un jeune vétérinaire mobilisé au 3e hussards appartenant au 1er corps de cavalerie, écrit : « *la journée du 10 est consacrée au repos des hommes et des chevaux. Un quart d'entre eux devraient être mis hors de service ; mais on ne peut réduire sans limite le nombre des sabres. Seuls les animaux si épuisés si blessés qu'ils sont vraiment inutilisables, seront envoyés dans un dépôt d'arrière ; ils nous reviendront après guérison dans quelques mois, si la guerre n'est pas terminée. Les autres devront marcher dans la colonne tant qu'ils pourront, jusqu'à ce qu'ils tombent à bout de souffle.* »

Qu'en est-il de l'état des ferrures, chez les allemands ? C'est le 7 août que les fers sont l'objet des préoccupations de la part du commandement ; le 13 août, les divisions de cavalerie de von Richofthen suspendent 24 heures leur mouvement pour ferrer. Cette nécessité s'explique par l'emploi de fers rainés plus légers, à l'usure rapide.

La retraite est trop rapide, les délais sont trop courts pour ferrer les chevaux.

Les déplacements souvent à l'allure du pas, et les rares et trop courts arrêts des régiments de cavalerie, laissent peu de temps aux vétérinaires pour effectuer des visites ; les soins effectués se résument à des applications de teinture d'iode, et des pansements sommaires.

Les débuts de la guerre sont pénibles. Les marches sont quasi incessantes, et les chevaux atteints de surmenage chronique ; la ferrure n'est plus entretenue, les voitures et les harnachements ont aussi besoin de réparations. Les chevauchées interminables n'ont pas permis aux lourds « fourgons-forges » de suivre les troupes montées, par les chemins souvent difficiles et encombrés. Même au cantonnement du soir, ces voitures n'étaient souvent pas au rendez-vous.

Les maréchaux-ferrants travaillent parfois à la lueur d'une bougie, posant les ferrures à froid.

Il n'est pas possible de demander aux maréchaux de travailler toutes les nuits, à l'étape, pour ferrer les chevaux ; ils ont beaucoup de mal à préparer les ferrures de rechange, souvent incomplètes qui servent, pendant les marches, aux referrages de fortune le long des routes . »

À la veille de la bataille de la Marne, des companies sont incapables.

En fait, toute la cavalerie de combat et de service souffrit de maux multiples qui clairsemèrent les effectifs.

Les grandes usines de productions de fers mécaniques (Anzin dans le Nord, Commercy dans la Meuse) se trouvent dans une zone envahie par les Allemands, et il faut faire vite pour renouveler les stocks. L'Etat Major n'avait pas prévu que cette zone puisse être occupée par l'ennemie.

*Dès le mois d'août 1914, Charles Humbert sénateur de la Meuse se rend aux États-Unis pour une mission d'information. Il semblerait que le parlementaire effectue des achats, soit de sa propre initiative,*

*soit sur ordre du ministre de la Guerre. Parmi les équipements demandés par la direction de l'Artillerie, « des ferrures à glace, munies de quatre mortaises pouvant recevoir le crampon réglementaire ou un crampon de même filetage ».*

*Le 11 septembre, le parlementaire télégraphie que la Bethlehem Company construit un outillage pour fabriquer des fers « à peu près conforme au modèle français » ; le même mois, un contrat est signé pour dix millions de fers à glace et une option de deux millions de fers ordinaires qui deviendront quatre millions ; la direction de l'Artillerie prend note du marché conclu.*

Les premiers envois révèlent des fers d'une largeur et d'une épaisseur insuffisantes, crampons et mortaises sont inutilisables sur des ferrures réglementaires françaises : l'usine se sert d'un autre étalon que le système métrique.

La direction de l'Artillerie négocie avec la Bethlehem Company « pour rapprocher encore les mortaises et les crampons du type français. » Deux avenants au contrat seront signés ; ils entraînent une indemnité versée au fabricant pour changement d'outillage, des délais de livraison, une commande supplémentaire de crampons.

En janvier 1915 une grande partie des fers « inutilisables » ont été livrés, le reliquat ne concerne que 1 250 000 unités. Les fabrications initialement prévues pour la glace seront peu appliquées hors période hivernale, et leur usure rapide constitue un grave inconvénient.

En 1917, il reste six millions de fers dans les stocks de l'armée. Un vétérinaire mandaté pour résoudre la question propose de vendre une petite partie des fers à la maréchalerie civile, et de fondre le reste.

*Enfin l'administration de la Guerre demande à l'Armée américaine de reprendre la marchandise au prix de revient, dans les entrepôts français. Selon un courrier du Ministre daté de janvier 1925, les Américains ont pris livraison des fers restants pour la somme de 4 454 550 francs.*

L'administration et la gestion de la maréchalerie sont définies par des

textes parus de 1900 à 1905. L'entretien et le renouvellement de la ferrure font l'objet d'un contrat d'abonnement entre le maître maréchal-ferrant et le conseil d'administration du régiment.

Le maréchal-ferrant est tenu de se procurer les matières premières (fer, charbon) et l'outillage hormis celui fourni par l'État ; sa rémunération est constituée par une prime mensuelle fixe par animal selon sa catégorie (chevaux d'officiers, de troupe, de cavalerie légère ou lourde, mulets).

La guerre de mouvement fait beaucoup travailler les services de maréchalerie.

En décembre 1914, la ligne de combat se stabilise réduisant les déplacements du cheptel militaire. L'usure de la ferrure, un moment excessive, redevient normale.

Il faut réglementairement une ferrure complète, soit quatre fers par bête, environ tous les 30 jours.

Dans certaines formations (convois auxiliaires ou administratifs, parcs d'artillerie ou du génie), les maréchaux exécutent leur service pour un effectif de 420 à 600 bêtes.

Les nouvelles dispositions réglementaires prévoient de fournir aux maréchaux les matières premières, les « objets confectionnés » comme les clous, crampons, sacoches, etc. et l'outillage nécessaire.

Les primes mensuelles de travail sont modifiées ainsi que la tarification : « 0,60 F par mois et par cheval de l'effectif moyen jusqu'à 300 chevaux, 0,20 F par cheval, pour chaque cheval au-dessus de 100 et jusqu'à 300 chevaux.

Le nombre des animaux à confier pour la ferrure à un même maître maréchal-ferrant ne pourra pas dépasser 300.

Au-dessus de ce chiffre, l'effectif sera réparti, suivant son importance entre deux ou plusieurs maréchaux. »

Le charbon sera dorénavant fourni et sera probablement utilisé avec moins d'économie. Moins de fers sont forgés à partir de barres ou de fers usagés car le maréchal commande à son unité des fers

confectionnés, ce qui n'est pas sans augmenter les difficultés car il n'est pas rare de voir imposer par les parcs d'artillerie des ferrures d'un calibre ne répondant pas aux besoins, et des clous dont les dimensions ne sont pas conformes à celles des fers ; parfois le charbon nécessaire à la forge manque complètement et le travail des ateliers doit être suspendu.

D'une manière générale les forges ne sont pas en nombre suffisant. Du moins lors des premières années de la guerre.

Les maréchaux restent des auxiliaires des combattants, moins exposés au feu que les fantassins ou les artilleurs d'une batterie de campagne.

L'atelier de maréchalerie est installé quelques kilomètres de la ligne de feu.

Les installations des maréchaux n'étaient cependant pas à l'abri des canons de longue portée, ou même de l'aviation. Le silence n'est troublé que par le bruit du soufflet et par le sifflement des avions qui, toutes les deux minutes, passent à 200 mètres au-dessus des têtes.

Certaines bombes tombent sur les ateliers de maréchaux-ferrants, tuant des chevaux et les soldats qui le ferraient.

Les forges sont le plus souvent conduites près des positions. Les chevaux sont souvent blessés par une balle.

Les fers et les fournitures sont des éléments banals de la vie en campagne des soldats qui travaillent avec les équidés. Ainsi tous les jours dès 5 ou 6 h du matin faut-il partir avec un fourgon vers l'arrière pour acheter des centaines de kilo de charbon, des provisions de fer, avant de ferrer dès 8h des chevaux. Ce quotidien est indispensable.

*Une note du Grand Quartier Général en date du 22 janvier 1917 annonce la création de 10 compagnies d'âniers et 6 compagnies de muletiers à la disposition des armées, mais gérées par le train des équipages ; ce dernier étant chargé de l'entretien de la ferrure et des soins vétérinaires. Ces animaux choisis pour leur petite taille furent répartis en sections de 120 animaux afin d'assurer les transports pour les troupes d'infanterie jusqu'à l'intérieur des tranchées.*

*Les déconvenues, sinon les difficultés inhérentes aux conditions météorologiques sont souvent évoquées par les combattants : « Il a fallu mettre des crampons aux pieds des chevaux pour éviter les glissades. Malheureusement tous les fers ne se prêtaient pas à cette précaution si utile : ils n'étaient pas taraudés. Les déplacements deviennent plus longs, difficiles, dangereux, notamment pour les convois d'animaux avec et sans voitures : « Les crampons glissent, un cheval s'effondre, fait perdre l'équilibre à l'autre qui s'abat lourdement. Vite l'attelage est remis en ordre et on rattrape, mais avec une lenteur prudente, le temps perdu. »*

Les cavaliers et conducteurs, par précaution ou par ordre, marchent en tenant leurs bêtes par la bride. Mais les glissades brisent parfois les membres des animaux qui sont alors abattus.



Insigne brodé de 1er aide maréchal-ferrant

## 1917-1918

Nous avons vu que le 1er escadron du 1er régiment de spahis au sein duquel exerce Louis-Antoine est de retour à Médéa en Algérie le 14 octobre 1917, il arrive au corps le 16 novembre 1917.

Le 18 Octobre 1917, le 1er Escadron du 1er Spahis, rentrant de France, est versé au 5ème régiment de Spahis, où il devient 7ème escadron.

Louis-Antoine aura pour matricule 24301 lorsqu'il intègre ce régiment le 16 novembre 1917, au 7ème escadron.

Lors de la première guerre mondiale, le régiment après avoir activement participé à la bataille de la Marne sera envoyé sur le front d'Orient.

Une partie de cet escadron forme le 1er mars 1918 le peloton de mitrailleur du régiment, le reste constitue avec les éléments de dépôt le 8e escadron du 5ème régiment de Spahis le 11 juillet 1918.

Un 9e escadron est formé le 2 février 1919. Ces deux escadrons partent en France.

*Les 1er, 2ème et 3ème escadrons du 5ème régiment de Spahis sont principalement chargés de missions d'escorte de convois et de reconnaissance, notamment à Boudnib au Maroc et dans la région de Béchar en Algérie.*

*Les 4ème et 5ème escadrons du 5ème régiment participent, quant à eux, à la campagne en France métropolitaine.*

*Le 4ème escadron débarque à Marseille le 4 septembre 1914 et participe aux combats dans la région de Compiègne. Il s'illustre ensuite dans la bataille de la Marne jusqu'au 17 octobre. Il participe à l'offensive sur la Somme en septembre 1915, puis aux combats à*

*Aix-Noulette, à Jonchery, à Larzicourt et en Lorraine. Il rentre en Algérie en septembre 1917 et stationne à Aïn Sefra jusqu'au 8 juillet 1918. Il est affecté à la 48ème division d'infanterie jusqu'à l'Armistice.*

*Le 5ème escadron est composé principalement de jeunes recrues engagées en août et septembre 1914. Il arrive en France le 3 octobre 1914. Arrivé à Pierrefonds le 9 octobre, il constitue, avec deux escadrons du 7ème régiment de Spahi et un du 1er régiment de Spahis, le 7ème régiment de marche de Spahis, commandé par le colonel Féraud-Giraud. En 1915, il participe aux combats dans l'Oise et notamment, les 5 et 6 juin, à l'attaque de Quennevières et à la tenue des tranchées à Bailly. En avril 1916, il participe à l'offensive sur la Somme. Il rentre ensuite en Algérie ; il arrive à Saïda le 6 octobre 1917. Il est rappelé en France le 9 juillet 1918 pour être intégré à la 38ème division d'infanterie.*

*Le 6ème escadron est quant à lui chargé principalement de la surveillance du littoral algérien jusqu'en juillet 1918. A cette date, il part pour la France où il intègre la 2ème division marocaine et participe aux combats dans l'Oise et l'Argonne.*

Enfin, les 7ème et 8ème escadrons du régiment sont formés par le 1er escadron du 1er régiment de Spahis.

Tandis qu'une partie de cet escadron gère la formation du peloton de mitrailleurs du régiment au sein du 7ème escadron, le reste forme le 8e, créé formellement le 11 juillet 1918.

Ce nouvel Escadron part pour la France et, après un séjour à Alger et à Philippeville, arrive à Marseille le 3 Août.

Le 12 Août, il débarque dans la région d'Estrées – Saint-Denis où il effectue principalement des missions de reconnaissance et d'escorte et est affecté à la 58ème D. I. Jusqu'au 11 Novembre 1918, il a l'honneur de prendre part à la poursuite.

Il part ensuite en Orient du 5 mars 1918 au 23 octobre 1918

Il y reste en temps de paix jusqu'au 19 décembre 1919



## 1918-1919

Rappel, le 18 octobre 1917, le 1er escadron du 1er régiment de spahis est versé au 5ème régiment où il prend le numéro 7.

Une partie de cet escadron forme le 1er mars 1918 le peloton de mitrailleur du régiment.

Mais juste avant le 15 février 1918, suivant l'exécution de la note n°22308 du 30 septembre 1917, Louis-Antoine est affecté au 18ème escadron du train, 12ème compagnie avant d'aller à la D.R.M 92, dépôt de remonte mobile le 17 février 1918 (cette date est indiquée dans sa fiche militaire) .

*Les dépôts de remonte étaient des établissements dont la tâche principale était de fournir des chevaux pour les unités militaires.*

*Le 25 mai 1818, le premier dépôt de remonte est créé à titre expérimental à Caen (Quartier Lorge) et le second, l'année suivante, à Clermont-Ferrand. Le corps de la Remonte est créé au niveau national le 11 avril 1831.*

*Le dépôt de remonte mobile (D.R.M) d'un corps d'armée est commandé par un officier du train, sous les ordres duquel est placé le vétérinaire chargé du service.*

*La Remonte était présente, dans toutes les colonies et protectorats, quand les armées y étaient présentes. Louis-Antoine est resté quelques jours seulement à la DRM dans l'attente de partir en Orient.*

A titre d'exemple, voici quelle était la composition d'une compagnie d'un escadron du train



18e Escadron du train des équipages militaires. 8e Compagnie, dite « *Dépôt de remonte mobile* », devenue « *8e Groupe mobile de remonte* », formant la « *80e Compagnie* » du 18e E.T.E.M.

- 3 officiers : un lieutenant, commandant ; un sous-lieutenant ; un vétérinaire major de 2e classe ;
- un adjudant ;
- un maréchal des logis-chef ;
- un maréchal des logis-fourrier ;
- un maréchal des logis ;
- un brigadier aide-vétérinaire ;
- un brigadier-fourrier ;
- un brigadier-maréchal ;
- 5 brigadiers ;
- 61 conducteurs.

Disposant à la date de 1917, de 379 chevaux et de 119 mulets

Louis-Antoine passe donc au 18ème escadron du train le 15 février 1918 (un escadron est une unité aux armes dites «à cheval» regroupant environ cent vingt personnes) , 12ème compagnie puis au 19ème escadron avec lequel il ira rejoindre le front d'Orient (front de Macédoine).

Louis-Antoine embarque pour l'armée d'orient le 5 mars 1918

Il passe ensuite à la 51ème Compagnie du 15ème escadron du train des équipages militaires (T.E.M) le 11 octobre 1918

En cette fin d'année 1918, Louis-Antoine est promu Brigadier maréchal le 28 décembre 1918 (il a 24 ans) par ordre n°88 du chef de bataillon du T.E.M

Il part ensuite en permission

Il se réengage pour deux ans le 10 avril 1919

Puis il passe au 14ème bataillon du train le 4 juin 1920

puis au 6ème Régiment d'Artillerie de campagne basé à Valence le 16 juillet 1920 date à laquelle il obtient le grade de Brigadier maréchal ferrant

Il passe ensuite au 54ème Régiment d'Artillerie de Lyon

Il est autorisé à rentrer dans ses foyers le 10 avril 1921, il a 25 ans.

Le 18e escadron du train des équipages militaires est cantonné à Bordeaux, et rattaché au 18e corps d'armée

Les 11e, 12e (celle de Louis-Antoine) et 13e compagnies sont basées à Alger et Oran. Elles servent en Algérie, au Maroc et en Tunisie.

Le 19e escadron du train des équipages militaires est cantonné à Paris, et rattaché au Gouvernement militaire de Paris

*Le train est l'arme (créée en 1807 par Napoléon 1er) qui organise et coordonne la logistique, le transport (matériel, munitions ravitaillement) et l'appui au mouvement (notamment la circulation routière) de l'Armée de terre française (à cette époque les chevaux étaient encore beaucoup utilisés).*

*Un Escadron du Train des Equipages Militaires (E.T.E.M.) est commandé par un officier supérieur qui est composé de compagnies commandées par un capitaine (ou un lieutenant).*

## 1921

*Le 8 août 1918 marque l'offensive générale alliée*

*Octobre 1918 : apogée de l'épidémie de grippe espagnole*

*4 octobre 1918, le gouvernement allemand engage des négociations d'armistice avec les Etats-Unis*

*Le 3 novembre 1918, l'Autriche-Hongrie signe l'armistice de Villa-Giusti*

*Le 6 novembre 1918, les Américains occupent Sedan*

*Le 9 novembre 1918, l'Empereur Guillaume II abdique, la République allemande est proclamée*

*Le 11 novembre 1918, l'Allemagne signe l'armistice*

*Le 15 décembre, Pétain est fait maréchal de France*

A la fin d'année 2018, Louis-Antoine est promu Brigadier maréchal le 28 décembre 1918 (il a 24 ans)

Il part ensuite en permission

Quand on pense à l'Armistice du 11 novembre 1918, on imagine souvent des moments de joie et le retour rapide des soldats dans leurs foyers. Pourtant la réalité est bien différente. Les soldats ne sont passés directement de la guerre dans les tranchées, au retour à la vie normale et à la reconstruction. L'Armistice a été suivi par une longue période de transition, souvent assez difficile à vivre pour nos ancêtres. La grande majorité n'ont été démobilisée que plusieurs mois après l'Armistice, dans le courant de l'année 1919 : certains dès le début de l'année, mais pour d'autres quasiment un an après l'Armistice.

Si l'Armistice était signé, la guerre n'était pas terminée pour autant.

En novembre 1918, les soldats devaient rester mobilisés car il fallait s'assurer que les conditions de l'Armistice étaient respectées : les soldats alliés devaient accompagner la sortie du territoire des troupes

allemandes, tout en reprenant possession des territoires occupées et annexés. Puis l'Armistice prévoyait l'occupation des Pays Rhénans par les troupes alliées.

Ces opérations ont pris du temps et la démobilisation des soldats n'a donc commencé qu'à la fin de l'année 1918.

Le gouvernement français avait décidé d'échelonner la démobilisation des soldats, en fonction de leur classe d'âge, pour que tous les soldats ne soient pas libérés en même temps. Il fallait aussi réorganiser tous les régiments.

La période suivant l'Armistice est une période à laquelle on s'intéresse peu car elle est souvent mal connue. Mais pour beaucoup de soldats, qui n'attendaient que de pouvoir rentrer chez eux, cela a été une période d'attente assez difficile. Ces mois sont oubliés des livres d'histoire. Des traumatismes nouveaux émergeaient chez les soldats mêlant des sentiments de culpabilité d'être saufs alors que tant de leurs camarades n'avaient pas survécu, une sensation d'inutilité, de devoir rester dans des casernes alors qu'ils pourraient rentrer chez eux et travailler pour aider leur famille et aussi une appréhension du retour à une vie « normale » pour laquelle ils ne se sentaient plus toujours adaptés.

Ce dernier sentiment fut probablement très fort chez Louis-Antoine

En retournant dans sa ville de Beaujeu il observait le paysage, le Beaujolais n'avait pas été touché par la guerre et l'activité reprenait. Le silence l'oppressait, il lui manquait le bruit de la garnison, le hennissement des chevaux, les cris, les rires, les plaisanteries. Les gens en civil lui faisait peur, il n'osait pas leur parler car il savait qu'ils ne comprendraient pas. Sa vie n'était plus de la même dimension, il avait muri, beaucoup muri et physiquement beaucoup changé.

Il ne retrouvera que sa mère

Son frère Jacques sera rapatrié le 21 janvier 2019

*Engagé volontaire le 6 octobre 1912 au 6ème régiment de Cuirassier, Jacques fut blessé le 29 août 1914 à Fontaine les Termes près de Saigny. Il fut fait prisonnier le 2 septembre 1914 et interné à « Alten Grabow », vaste camp de prisonnier (125 000 prisonniers) près de Magdebourg en Saxe à environ 90km de Berlin*

*Il passe au 7ème régiment de Cuirassier le 11 avril 1919 (un jour après le réengagement de Louis-Antoine)*

*Puis passe au 4ème régiment de Cuirassier le 5 juillet 1919*

*Jacques est envoyé en congé illimité de démobilisation le 22 juillet 1919*

Louis-Antoine verra très peu son frère Jacques

Antoine le frère aîné a lui aussi fait toute la guerre.

*D'abord affecté au 10ème régiment de Cuirassiers le 20 février 1915 (il a 29 ans), il passe au 17ème régiment d'infanterie le 29 juillet 1915. Il sera fait prisonnier de guerre le 25 juillet 1918 à Saint-Hilaire le grand dans la Marne. Interné derrière les lignes, et rapatrié d'Allemagne le 12 décembre 1918. Il est envoyé en congé illimité de démobilisation le 4 avril 1919 par le 158ème régiment d'Infanterie.*

Louis-Antoine ne reverra son frère que quelques jours.

Ce climat social et familial, ce sentiment d'incompréhension conduira Louis-Antoine à se réengager pour deux ans le 10 avril 1919

*Le 28 juin 1919, signature du traité de paix avec l'Allemagne*

*Le 14 juillet 1919, défilé de la victoire à Paris*

8 mois plus tard Louis-Antoine apprend le décès de son frère Antoine survenu le 18 novembre 2019 à 2 heures au baraquement Wilson, chemin du moulin à vent, quartier de la Mulatière à Lyon.

*Le terme de baraquement signifie bidonville car à cette époque la population ouvrière s'est très fortement accrue entraînant une crise du logement. Des dizaines de quartiers insalubres se sont érigés partout.*

*Les conditions de vie étaient très précaires.*

Antoine à son retour de la guerre devait retrouver très rapidement du travail notamment en qualité de maçon.

*Le 17 janvier 1920, Paul Deschanel est élu président de la République*

Son frère Jacques va se marier le 11 décembre 1919 avec Valentine Deborde à Saint Didier sur Beaujeu, quelques semaines après le décès de son frère Antoine

Louis-Antoine passe au 14<sup>ème</sup> bataillon du train le 4 juin 1920

*Par note du 25 avril 1919, le Ministre de la guerre prescrivait qu'un historique serait établi par chaque unité formant corps et devant, en principe, être maintenue en temps de paix. Le 16 mai, le Ministre décidait l'extension de cette mesure à toutes les unités et à tous les services ayant pris part à la guerre.*

*Les compagnies ont été pratiquement toutes dissoutes en 1918 et 1919*

Louis-Antoine passe au 6<sup>ème</sup> Régiment d'artillerie de campagne basé à Valence le 16 juillet 1920 date à laquelle il obtient le grade de Brigadier Maréchal-Ferrant.

Il passe ensuite au 54<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie de Lyon

*Le 11 novembre 1920, célébration du soldat inconnu à l'Arc de Triomphe*

Il est autorisé à rentrer dans ses foyers le 10 avril 1921, il a 25 ans.

## Les traumatismes

La guerre de 14-18 a causé la mort de près de 10 millions de militaires. Un combattant français sur six a été tué, un sur trois blessé. Mais ces chiffres vertigineux font oublier les nombreuses victimes sur lesquelles la guerre a laissé des cicatrices invisibles. Celles qui continuaient à entendre siffler des obus même quand il n'en pleuvait plus.

« La grande guerre fut une machine à broyer les corps et les âmes », décrit le psychiatre Louis Crocq, dans son ouvrage « Les Blessés psychiques de la Grande Guerre ».

De retour du front, les symptômes sont terribles

Tremblements irrépessibles, paralysies, dépressions, hallucinations, phobies, amnésies, cauchemars... Certains perdent la vue, l'ouïe, ou la parole. Cela dure une semaine ou deux. Parfois toute une vie. On pense alors que le souffle des explosions crée des lésions cérébrales. Une fois la paix revenue, on a honoré les morts et les mutilés, et chacun s'en est retourné à ses occupations d'avant, mais le monde se referme sur les blessés psychiques. Des centaines d'amnésiques sont incapables de se souvenir de ce qui leur est arrivé. Rares sont les névroses de guerre qui donnent droit à une pension.

Rien ne sera comme avant

De retour chez eux, beaucoup ne parlent pas, « par pudeur, par honte, par culpabilité d'avoir survécu, ou parce qu'ils se rendent compte que personne, dans une population tout entière à la joie de la paix retrouvée, ne peut les écouter, ni les comprendre », explique Louis Crocq. Même ceux qui se croient guéris peuvent être rattrapés par l'horreur des années plus tard.

## Le retour

La guerre était finie mais le retour dans les foyers demandèrent plusieurs. Cette attente fut très difficile car ce fut avant tout le retour à la discipline militaire, aux marches, à l'ordre serré. Beaucoup de soldats se plaignent dans leurs courriers qu'ils seraient plus utiles auprès de leurs familles. Une fois venue l'heure de la démobilisation, un grand nombre d'étapes ponctue et retarde le retour des hommes et leur utilité n'est pas toujours comprise.

Parmi ces étapes, la visite médicale, la mise à jour des papiers militaires, le parcours cahotique jusqu'aux dépôts démobilisateurs sont les principales formalités des anciens combattants mais aussi, celui des prisonniers de guerre. Les anciens combattants sont très attentifs aux conditions de leur démobilisation et aux marques de reconnaissance que leur réservent les civils. Ils se sentent humiliés quand on les renvoie dans des trains de marchandises sans confort. L'indemnité de démobilisation, 490 francs pour une année dans une unité combattante, ne représente guère plus de deux mois de subsistance. Il n'y a pas de reconnaissance nationale, cette frustration aura des conséquences très lourdes. La situation des 500 000 prisonniers de guerre est plus douloureuse encore. Sur eux pèse le soupçon des conditions de leur capture et de leur collaboration avec l'ennemi. Leur retour n'est pas célébré officiellement et leur souffrance durant la guerre n'est pas reconnue.

Tout ceci peut expliquer la fragilité psychologique de beaucoup de soldats démobilisables, en plus du deuil qui pèse sur l'ensemble de la société française, du fait des pertes militaires et de la grippe espagnole dont on parle peu.

L'armée française en 1918 est une armée en deuil.

La victoire est une victoire endeuillée.

Des millions de familles sont exclues des fêtes de la victoire  
Les soldats sont isolés de cet atmosphère de liesse car ils ont vécu la réalité de cette guerre. Les premiers gestes accomplis par les combattants français juste après l'armistice étaient de repérer les cadavres, d'ensevelir les morts, de planter des croix de bois.  
Les civils ne peuvent pas comprendre alors les soldats deviennent muets. La parole de ces endeuillés est une parole relativement rare, celle des malades psychiques est pratiquement inexistante.  
La société des années 1920 peine à reconnaître officiellement les troubles nés de la guerre. La psychiatrie de guerre en est à ses débuts et les blessures psychologiques n'ont pas le même prestige que les blessures corporelles. Cela viendra beaucoup plus tard, il faudra une autre guerre.

Ce sont donc souvent les proches des anciens combattants qui racontent, des années plus tard, les souffrances endurées par les soldats démobilisés.

Le traumatisme est gigantesque. Des nations ont fait l'expérience de l'absurdité de la mort de masse, de l'impossibilité de faire son deuil en l'absence des corps, des corps détruits et déchiquetés par l'artillerie, ou bien alors introuvables, ensevelis.

Des millions de survivants ressentent un sentiment d'intense culpabilité, comme s'ils vivaient désormais à la place d'un autre, grâce au sacrifice d'une autre vie.

Et puis il y a les mères, les orphelins, les veuves, cette haine qui va ensemençer les cœurs des prochaines générations.

Une résilience collective initie un rituel symbolique : la désignation d'un soldat inconnu le 11 novembre 1920.

## 1921 La Gendarmerie

Louis-Antoine est autorisé à rentrer dans ses foyers le 10 avril 1921, il a 25 ans. Deux ans et demi après la fin de la guerre.

Louis-Antoine souhaitait (probablement) rester dans l'armée

Quelques mois plus tard il eut une possibilité

La gendarmerie a connu quatre années sans recrutement, les décès, départ en retraite, la grippe espagnole, les démissions et démobilisations devaient provoquer sept à huit mille vacances. Dans le contexte socialement critique de démobilisation, les places offertes par la gendarmerie paraissent providentielles à des jeunes parfois sous l'uniforme depuis près de dix ans. Ayant combattus, les jeunes recrues sont militairement compétents et plus indépendants vis-à-vis des anciens qui jalouèrent les nouveaux car ces derniers touchaient l'allocation.

En mars 1918 des centres d'instruction de la gendarmerie (CIG) sont créés pour former dans un minimum de temps des gendarmes à pied et à cheval susceptibles d'être immédiatement utilisés à leur sortie de ces centres. L'instruction initialement de trois semaines en 1918 est portée à quatre mois en 1920. L'originalité de la formation est d'être dirigée surtout dans un sens pratique afin de ne pas décourager les candidats par un enseignement trop théorique. Une part importante est consacrée aux exercices concrets portant sur le transfèrement, la surveillance, les patrouilles, le maintien de l'ordre, les procès-verbaux, l'étude du décret du 20 mars 1903.

*En effet en 1921 (loi du 22 juillet 1921), sont créés des pelotons mobiles de gendarmerie au sein de la gendarmerie départementale afin de répondre à la prise de conscience du besoin d'une force de Gendarmerie spécialisée dans le maintien de l'ordre pour compléter l'action de la police et surtout pour éviter l'emploi de l'armée.*

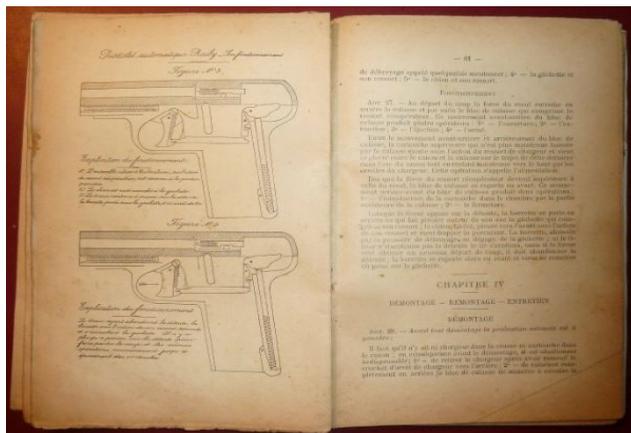
*La circulaire de la Direction de la gendarmerie planifie l'organisation de 24 pelotons en région parisienne et 87 en province dont 52 à cheval. Chaque peloton à l'effectif de 60 en région parisienne et de 40 en province est commandé par un lieutenant ou un sous-lieutenant et doit être capable d'aligner un effectif de 30 hommes en maintien de l'ordre. Les déplacements des unités s'effectuent en train ou en camionnettes.*

Le 8 novembre 1921 Louis-Antoine devient gendarme à la 7ème Légion de gendarmerie à cheval et part à l'école préparatoire de Gendarmerie de St Mamers dans la Sarthe le 28 novembre 1921 (il a 27 ans)

*Les écoles sont implantées à Moulins, Varennes-sur-Allier, Toul, Mamers et Strasbourg.*

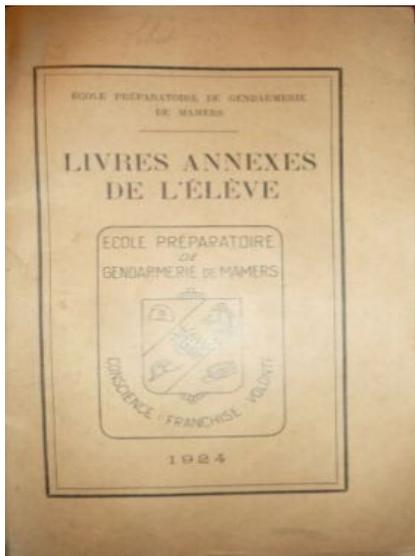
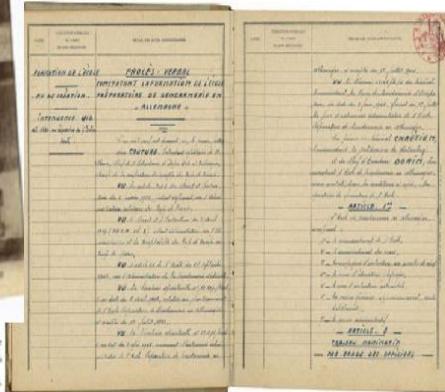
A St Mamers il apprend à rechercher des délits, à manier des bulletins de police, à procéder aux interrogatoires.

L'instruction s'étend sur cinquante et une heures par semaine, plus deux heures quotidiennes d'étude individuelle. Seul le dimanche est chômé. Les recrues étant des soldats à peine mobilisés, l'instruction militaire est ramenée à la portion congrue. Néanmoins les gendarmes de 1920 sont mieux formés que leurs aînés.





Extrait du registre des accès administratifs de l'école préparatoire de Gendarmérie d'Yves  
 (SHD Département Gendarmérie n. 2017/21 / 220341)



Une nouvelle vie commence, elle reste militaire, il exercera dans les premiers pelotons mobile de la gendarmerie.

Gendarme à cheval il effectura de nombreuses missions

Les poilus ayant fait le choix de la gendarmerie en revêtent, avec l'uniforme, la cause et le positionnement, néanmoins il existe aussi une certaine solidarité de tranchée de part et d'autre de la barricade sociale.

Lors des grèves les gendarmes avaient en face d'eux des hommes qui avaient combattu et qui possédaient non seulement les mêmes réflexes d'engagement mais avaient acquit des tempéraments violents.

Lors de ses brefs séjours à Beaujeu il rencontra Jeanne, fille de Claude Renaud, sabotier et de Marie-Antoinette Perraud

*Il se marie avec Jeanne Renaud à St Didier sur Beaujeu le 5 août 1922*

*Jeanne est née le 14 juillet 1896 à Saint Didier sur Beaujeu, elle décèdera le 2 mai 1933 (d'une péritonite).*

*Jeanne est la fille de Claude Renaud (28/ août 1861, sabotier) et de Marie Perraud (31 mars 1863). Tous les ancêtres de Jeanne sont de la région dite du Haut Chunois (plateau sud de la Bourgogne)*

*Quelques mois plus tard alors qu'il était en garnison à Rioz en Haute-Saône, Louis-Antoine a le bonheur d'avoir un fils qu'ils prénommeront Lucien Claude Antoine le 19 avril 1924 (Claude : prénom donné par tradition dans la famille de Jeanne, Antoine en mémoire (peut-être) au frère de Louis-Antoine décédé cinq ans plus tôt)*



*Louis-Antoine, Lucien son fils, Jeanne*

*Louis-Antoine a seulement 31 ans*



Il est autorisé le 8/10/1928 à se retirer dans ses foyers (il a 34 ans) en attendant la liquidation de sa pension (il a 16 ans d'activité)

Il obtient un certificat de bonne conduite

Il se retire à Cornod, canton d'Arinthod (Jura). Il passe d'office en domicile dans la subdivision de Lons le Saunier le 8/11/1928.

Il est affecté à la 7ème Légion de gendarmerie le 12/11/1928

Le 8 juin 1929 il reçoit la médaille militaire

*La Médaille Militaire est la troisième décoration française dans l'ordre de préséance, elle se porte immédiatement après l'ordre national de la Légion d'Honneur et l'ordre national de la Libération.*

Il passe dans la réserve le 14 octobre 1932, il a 38ans

*L'année suivante il est bouleversé par le décès de sa femme Jeanne le 2 mai 1933 à l'Hôpital de Villefranche sur Saône d'une péritonite*

Il est maintenant seul avec son fils de 9 ans.

Il est rappelé en activité le 24 septembre 1938 puis renvoyé dans ses foyers le 9 octobre 1938 (il a 44 ans)

Il est affecté avec son grade actuel dans les réserves d'un corps de son arme d'origine

Quelques semaines plus tard il apprend le décès du père de sa femme Claude Renaud le 30 novembre 1939

Louis-Antoine est affecté au dépôt A302 à La Fère près d'Amiens

Le 16 janvier 1940, il a 46 ans, il est rayé du contrôle des réserves de la 2ème Légion de gendarmerie

Il arrive au corps et il est nommé maréchal des logis (sergent) le 26 janvier 1940

Il entre le 27 janvier 1940 à l'hôpital mixte de Laon, d'où il sort le 27 février 1940

Il est réformé définitif n°2 par la commission de réforme de Laon le 26 février 1940 pour présence de B.K dans l'expectoration après examen bactériologique (tuberculose)

Louis-Antoine est lucide sur sa santé, il inscrit son fils Lucien, 16 ans à l'école des mécaniciens à Lorient (E.A.M Lorient) que ce dernier intègrera le 8 avril 1940



La santé de Louis-Antoine se dégrade, il est intransportable, il réintègre sa subdivision d'origine le 17 juin 1940

Il est envoyé à l'hôpital de Chauny où il décèdera.

Il a été enterré au cimetière de Chauny (département de l'Aisne)

Il avait 46 ans

La perte de sa femme 7 ans plus tôt, les difficultés de cette époque de pré-guerre, son vécu durant la 1ère guerre mondiale, ont probablement contribué à la dégradation de sa santé.

Clotilde, la sœur Jeanne, la femme de Louis-Antoine sera la tutrice de Lucien

La tuberculose est une maladie contagieuse, le plus souvent respiratoire.

La tuberculose est une infection particulière qui peut rester silencieuse (sans symptôme) pendant de nombreuses années, voire toute la vie : le bacille reste présent dans le corps, mais le système immunitaire empêche en permanence sa multiplication.

La tuberculose active peut apparaître après des années de tuberculose latente, à la faveur d'un affaiblissement de l'organisme dû à l'âge, à une autre maladie ou à un traitement qui perturbe le fonctionnement du système immunitaire. Cette ré-activation d'une tuberculose latente est plus fréquemment observée pendant les deux années qui suivent la primo-infection.

Les personnes dont le système immunitaire est affaibli ont un risque plus élevé de développer une tuberculose active, par contamination récente ou par ré-activation d'une infection latente

Grâce aux traitements antibiotiques, la tuberculose n'est plus le problème de santé publique qu'elle fut jusqu'à la première moitié du XXe siècle.

En 1967 la tuberculose est vaincue par la Rifampicine (taux de guérison de 95 %) (27 ans après le décès de Louis-Antoine)

Son fils Lucien, 16 ans rentre à l'école des mécaniciens à Lorient (E.A.M Lorient) qu'il intègrera le 8 avril 1940

Lucien est immatriculé à Toulon sous le numéro 4137T42, il sortira Second Maître Mécanicien.

Les bâtiments et corps servis ont été les suivants :

L'EAM Lorient -Toulon du 8 avril 1940 au 1er avril 1942

L'Unité Marine Alger du 1er avril 1942 au 17 octobre 1942

Escorteur L'Angèle Perez du 17 octobre 1942 au 7 mars 1944

DP Dakar (Arroyo) du 7 mars 1944 au 21 décembre 1945

Le 5ème dépôt du 21 décembre 1945 au 1er avril 1946

Le Malin (croiseur léger) du 1 avril 1946 au 9 mars 1948

Ville de Reims du 9 mars 1948 au 11 avril 1948

UM Diégo Suarez du 11 avril 1948 au 25 décembre 1948

Retour de Madagascar sur le Compiègne après un accident Compiègne du 2 décembre 1948 au 17 janvier 1949

Dépôt à Toulon du 17 janvier 1949 au 1 mai 1949

Dragueur Armoise du 12 mai 1953 au 31 mai 1953

Porte-Avions Lafayette du 14 mai 1958 au 31 mai 1958 (au moment du Putsch d'Alger)

Retour à Marseille Escorteur d'escadre Vauquelin du 5 octobre 1964 au 20 octobre 1964

Lucien passe second maître 1ère classe le 1er octobre 1965

Sa carte de combattant porte le numéro 4367

Il a obtenu la Médaille d'Honneur des combattants de moins de 20 ans- Titre de Reconnaissance de la Nation n°1044.

Lucien se marie le 18 juin 1948 avec Colette Brouet, née le 3 août 1926 à Paris 14. Ils auront trois enfants. Lucien travaillera à l'EDF (Compagnie Electricité de France) à la centrale hydroélectrique de Cusset à Villeurbanne.

Louis-Antoine Saby a reçu la médaille coloniale avec agrafe Maroc  
en 1916  
et la médaille militaire en 1929

Médaille coloniale - *Création 26 juillet 1893* - Historique et modalités d'attribution

En 1892, le vicomte Louis-Philogène de Montfort proposait à la Chambre des députés un projet de loi, visant à créer une médaille commémorative universelle, récompensant, à l'aide d'agrafes distinctes, les militaires pour leur participation à certaines campagnes de guerre particulièrement mémorables.

Cette médaille, appelée Médaille coloniale, sera créée par l'article 75 de la loi de finances du 26 juillet 1893. Dès l'origine, il est prévu qu'elle puisse récompenser, avec effet rétroactif, des opérations militaires coloniales antérieures à sa création. Elle était alors décernée par le Président de la République, sur proposition des ministres de la Guerre, de la Marine et des Colonies. La médaille était offerte par l'État, mais, à partir de l'année 1920, elle ne sera plus « *remise gratuitement aux ayants droit dont les titres ont été acquis après août 1914.* »

La loi du 27 mars 1914, complétera le texte d'origine en récompensant aussi « *les services de longue durée en temps de paix sur certains territoires* » avec l'attribution de la médaille sans agrafe. Le décret du 11 octobre 1921 prévoit son attribution aux militaires et marins blessés lors de faits de guerre quelconques aux colonies françaises ou en pays de protectorat si, à l'occasion de cette blessure, ils n'ont pas été l'objet d'une citation donnant droit à la Croix de Guerre des Théâtres d'Opérations Extérieures

## **Médaille avec agrafe**

La médaille avec agrafe est destinée à récompenser, sans condition de temps de service, « *les services militaires résultant de la participation à des opérations de guerre dans une colonie ou un pays de protectorat.* »

L'article 77 de la loi de finance du 13 avril 1898 étendit son attribution :

- aux fonctionnaires civils qui ont pris part à des opérations de guerre aux colonies ;
- sur proposition des gouverneurs et des chefs de mission, aux militaires et aux civils ayant participé à des missions coloniales périlleuses et s'y étant distingués par leur courage.

La loi du 30 juin 1903 a permis son attribution, avec effet rétroactif, aux membres des différentes missions d'études ou d'explorations opérées en Afrique et en Asie depuis 1875.

## **Médaille sans agrafe**

Elle est destinée à tout militaire ou marin, totalisant 15 ans de services pour les officiers et 10 ans de services pour les non-officiers, ayant servi au moins 6 ans, soit sur des territoires ou colonies, précisés par le décret du 5 octobre 1920 pour la période de colonisation, ou par l'arrêté du 11 septembre 1963 pour la période de décolonisation.

Le décret du 5 octobre 1920 précisait : le droit au port de la Médaille coloniale sans agrafe est accordé aux militaires et marins, indigènes exceptés, présents sous les drapeaux à la date du 27 mars 1914 ou postérieurement à cette date, ayant 10 ans au moins de services effectifs, pour les hommes de troupe et 15 ans au moins pour les officiers et qui, en outre, ont servi en activité et avec distinction pendant 6 ans au moins dans les territoires du sud de l'Algérie et de la Tunisie, régions sahariennes comprises, dans les colonies et pays de protectorat autres que la Réunion, l'Inde française, Saint-Pierre et Miquelon, les possessions françaises du Pacifique et des Antilles.

## Récapitulatif

**Louis-Antoine Saby** est né le 30 janvier 1894 matricule 788  
mobilisation 1911

1m 75

(sources militaires)

cheveux châtain clair

front vertical

yeux gris clair

nez rectiligne

degré d'instruction<sup>6</sup>

niveau 3

Profession : Maréchal ferrant

(Source : archives du Rhône fiche de recensement Lyon nord)

Un peu plus de 2 ans après son frère Jacques, il s'engage lui aussi  
pour 4 ans le 10/01/1912, il a alors 18 ans.

Chronologie de son parcours au sein de l'armée :

*Ces informations ont été obtenues à partir du site officiel dont l'adresse est  
indiquée ci-dessous*

*<http://archives.rhone.fr/ark:/28729/a011400256395XII6f7/1/1> page 818 à 824*

Il arrive au 10ème Corps de Cuirassiers le même jour (10 janvier  
1912). Cavalier de 2ème classe

Il se réengage pour 1 an le 5/11/1913 au titre du 1er Régiment de  
Spahis (3ème escadron probable)

6 Degré d'instruction générale :

0 : ne sait ni lire ni écrire

1 : sait lire seulement

2 : sait lire et écrire

3 : possède une instruction primaire plus développée

4 : a obtenu le brevet de l'enseignement primaire

5 : bachelier, licencié, etc...

x : dont on n'a pas pu vérifier l'instruction

Spahi 2ème classe, aide maréchal-ferrant 21/04/1914  
Spahi 1ère classe le 5/04/1916  
Puis passe au 5ème Régiment de Spahis le 2/10/1917

Le 15/02/1918 il rentre au 18ème escadron du train  
Passé au D.R.M 92 le 17/02/1918 (note de service du Général en chef n°35729 du 15/11/1917)

Part en Orient le 5 mars 1918  
Passe au D.I.T 15ème escadron du train, 57ème compagnie  
Promu brigadier maréchal le 28/12/1918  
Réengagement pour 2 ans 10/04/1919  
Passe au 14ème bataillon du train le 4/6/1920  
Passe au 6ème R.A le 16/07/1920  
Brigadier maréchal ferrant le dit jour

Le 10/04/1921 il est renvoyé dans ses foyers

Le 8/11/1921 il est gendarme à cheval à la 7ème Légion de gendarmerie à cheval  
Il Arrive à l'école préparatoire de Gendarmerie de St Mamers le 28/11/1921 (il a 27 ans)

*Il se marie avec Jeanne Renaud à St Didier sur Beaujeu le 5 août 1922*

*Naissance de son fils Lucien le 19 avril 1924 à Rioz (Haute Saône)*  
Autorisé le 8 octobre 1928 à se retirer dans ses foyers (il a 34 ans) en attendant la liquidation de sa pension  
Il a obtenu un certificat de bonne conduite  
Il se retire à Cornod, canton d'Arinthod (Jura). Passé d'office en domicile dans la subdivision de Lons le Saunier le 8/11/1928.  
Affecté à la 7ème Légion de gendarmerie le 12/11/1928

Il reçoit la médaille militaire le 8 juin 1929 (Journal Officiel)  
Il passe dans la réserve le 14 octobre 1932

Décès de sa femme Jeanne le 2 mai 1933 à l'Hôpital de Villefranche sur Saône d'une péritonite

Il passe en domicile dans la subdivision de Laon le 1 mars 1937

Il est affecté à la 2ème Légion de Gendarmerie

Rappelé en activité le 24/9/1938 puis renvoyé dans ses foyers le 9/10/1938

Il est rappelé à l'activité le 22/08/1939 à la 2ème Légion, et arrive au corps le 26 août.

Affecté avec son grade actuel dans les réserves d'un corps de son arme d'origine

Il est affecté au dépôt A302 à La Fère près d'Amiens

Il rentre à l'Hôpital Sanatoria Calmette<sup>7</sup> à Villiers sur Marne du 26 novembre 1939 au 1 décembre 1939

Le 16 janvier 1940, il a 46 ans, il est rayé du contrôle des réserves de la 2ème Légion de gendarmerie

Le 26 janvier 1940 il arrive au corps et est fait Maréchal des Logis (sergent)

Il entre le 27 janvier 1940 à l'Hôpital mixte de Laon, il en sort le 27 février 1940

Il est réformé définitif n°2 (pour maladie) par la commission de réforme de Laon le 26 février 1940

*pour Z.P. ilatéral, après examen bactériologique, présence de B.K. dans l'expectoration (tuberculose)*

*Le 5 avril 1940 son fils Lucien rentre à l'école de la Marine à Lorient où il avait pris soin de l'inscrire*

Il est jugé intransportable et réintègre sa subdivision d'origine le 17 juin 1940

Il séjourne à l'hôpital de Chauny dans l'Aisne où il décèdera

Il a été enterré au cimetière de Chauny

---

7 <http://insitu.revues.org/9316> (établissement antituberculeux)

Algérie : du 4 décembre 1913  
 au 3 juin 1914  
 Maroc Occidental : 4 juin 1914  
 (en guerre) au 1<sup>er</sup> août 1914 -  
 Océan Allemagne (au Maroc) du 2.8.1914 au 19.6.1916  
 Océan Allemagne (front français) du 20.6.1916 au 13.10.1917  
 do (en Algérie) du 14.10.1917 au 4.3.1918  
 do (en Orient) du 5.3.1918 au 23.10.1919  
 do (en Orient paix) du 24.10.1919 au 19.12.1919

### Encore quelques mots sur la gendarmerie

Exemple <http://www.chasseurs-de-memoire.com/t23794-eleves-gendarmes-a-l-ecole-preparatoire-de-gendarmerie-de-moulins>

Les élèves sont revêtus de la tenue bleu clair (toujours en service dans la gendarmerie).

Sur les manches, ils portent un galon en argent à lézarde et une soutache d'ancienneté en or mélangé de soie rouge (dans le même temps, le gendarme porte le même galon mais avec une soutache d'ancienneté en argent mélangé de soie rouge). Tous sont porteurs du ceinturon-baudrier, accordé aux militaires de la gendarmerie en 1921.

Jeanne Renaud, la femme de Louis-Antoine avait une sœur Clotilde et deux frères Frédéric et Joanny.

Les deux frères ont fait toute la guerre dès 1914

Frédéric, sabotier comme son père, est arrivé au corps le 10 octobre 1911 comme canonier puis a été rappelé le 1 août 1914 au 9ème régiment d'artillerie, puis au 8ème, puis au 158ème en septembre 1916, il passe au 416ème régiment d'artillerie jusqu'au 17 avril 1919. A son retour il a habité à Lyon 7ème rue Sébastien Gryphe (probablement chez sa sœur Clotilde), puis à Lyon quartier de la Guillotière, puis rue Chevreuil.

Il est fort possible qu'il ait connu Antoine (mort en 1919) le frère de Louis-Antoine. Il est fort possible aussi que les deux familles Renaud et Saby se connaissaient bien.

Il est décédé le 28 mai 1965 à Lyon 8ème.

Joanny Renaud est né le 29 juillet 1896, la même année que Louis-Antoine Saby, il est incorporé le 1er octobre 1914 au 59ème régiment d'artillerie. Jusqu'en août 1919, il a été versé dans plusieurs autres régiments d'artillerie. Il est blessé sérieusement le 27 janvier 1915 à La Fontanelle dans les Vosges « plaie par coup de feu à l'abdomen », citation à l'ordre de l'armée, il reçoit la croix de guerre avec palme.

Il est démobilisé le 9 septembre 1919 par le 59ème régiment d'artillerie.

Il est décédé le 11 mai 1968 à Beaujeu

## Chronologie de quelques évènements historiques

- 1886 Naissance d'Antoine (frère aîné de Louis-Antoine) Le général Boulanger est nommé ministre de la guerre  
les chambres syndicales s'organisent en Fédérations
- 1887 Naissance de Jeanne (soeur de Louis-Antoine) élection de Sadi Carnot  
Boulanger se suicide. Alliance Franco-Russe. Congrès de l'Internationale'
- 1891 Naissance de Jacques (frère de Louis-Antoine)
- 1894 Naissance de Louis Antoine assassinat de Sadi Carnot à Lyon.  
Arrestation de Louis Dreyfus.  
Mort de Ferdinand de Lesseps  
naissance de Georges Guynemer, J Rostand, J Renoir, Céline, R Hess
- 1896 Naissance de Jeanne Renaud (femme de Louis-Antoine) annexion de Madagascar à la France
- 1901 *Beaujeu est relié à Villefranche/Saône par le train* création du parti radical
- 1905 mort de Jean-Marie (père de Louis-Antoine) le service militaire est réduit à 2 ans  
mariage de Jeanne (sœur de Louis Antoine) grèves dans toute la France  
naissance de la SFIO  
décès de Joseph (frère de Louis-Antoine) loi de la séparation des Eglises et de l'Etat
- 1907 Antoine rentre au 10ème Reg Cuirassiers combat au Maroc et dans le sud de l'Algérie  
manifestation de vigneron dans le midi

1909 Jacques engagé volontaire	Blériot traverse la manche. Tremblement de terre dans le sud de la France 60 morts accord Franc-Allemand sur le Maroc
1910 décès de Jeanne (sœur de Louis-Antoine)	création de l'Afrique Equatorial Française. Etablissement de régimes de retraite pour les salariés
1912 Engagement de Louis-Antoine (10ème Reg Cuirassiers de Lyon)	protectorat français au Maroc guerre des Balkans Serbes et Grecs attaquent la Turquie- nauffrage du Titanic
1914 départ pour le 2ème Rég. Spahis au Maroc	le sénat vote l'impôt sur le revenu assassinat de Jaurès. Déclanchement de la guerre
1915 Louis-Antoine est à l'hôpital de Fez (Maroc)	Echec de l'offensive franco-anglaise aux Dardanelles. Les Allemands utilisent du gaz asphyxiant à Ypres pour la 1ère fois
1917 Passe au 5ème Reg de Spahis	arrivés des Américains. Gouvernement Clémenceau. Trotski prend le pouvoir en Russie
1918 Départ pour l'Orient	offensive Allemande, contre-offensive française. En Orient l'armée atteint le Danube. Armistice à Rethondes. 1.200.000 hommes ont péri sur les fronts
1919 Démobilisation de Jacques	La journée de travail passe à 8h. Traité de Versailles.

Mort d'Antoine Réengagement de Louis-Antoine	Proportionnelle pour les législatives. Conférence de la paix.
1920 L-A passe au 6ème R.A	Naissance de la Société des Nations naissance du Parti Communiste Inhumation du soldat inconnu
1921 L-A devient gendarme à cheval	Rébellion d'Abd el-Krim au Maroc Mussolini crée le parti fasciste 1er congrès du parti communiste à Marseille
1922 mariage de Louis-Antoine et de Jeanne Renaud	Mussolini prend le pouvoir en Italie. La France reçoit de la Société des Nations un mandat de la Syrie
1924 naissance de Lucien fils de Louis-Antoine	jeux olympiques de Paris croisière noire de Citroen en Afrique victoire du cartel des Gauches
1928 Louis-Antoine quitte la gendarmerie	le service milit. est ramené à 1 an victoire de la droite aux élections législatives
1933 décès de Jeanne, épouse de Louis-Antoine	incendie du Reichstag. Agitation sociale. Trotski se réfugie en France. Plan de désarmement
1934 décès de Benoite Bine, mère de Louis-Antoine	rencontre Hitler-Mussolini. Ministère Laval.
1938 Louis-Antoine est rappelé	Hitler annexe l'Autriche en France rappel des réservistes dévaluation de 12% du Franc accord de Munich

1939 Séjours à l'hôpital de Louis-Antoine

France et Angleterre déclarent la guerre

Hitler exige la restitution des colonies allemandes en Afrique  
ultimatum d'Hitler à la Pologne  
le parti communiste est interdit

1940 décès de Louis-Antoine

les troupes allemandes attaquent.  
Pétain vice-président du Conseil  
puis obtient les pleins pouvoirs.  
Bataille de France. La débacle.  
Des millions de réfugiés sur les routes.  
Les Allemands entrent à Paris.

A Mers El Kebir au Maroc, les anglais exigent le ralliement de la flotte française : 1380 marins périssent.

*La population de Beaujeu passe de 4000 en 1880 à 2000 en 1940*



l'ancien état révisé de la 1<sup>re</sup> région de front. du 19/1/41

Nom : <b>Laby</b> Prénoms : <b>Louis Antoine</b> Surnom :		Numéro matricule du recrutement : <b>788</b> Classe de mobilisation : <b>1941</b>	
ÉTAT CIVIL			
Né le <b>30 janvier 1894</b> à <b>Beaujeu</b> , canton de <b>Beaujeu</b> , département de <b>Rhône</b>		résident à <b>Beaujeu</b> , canton de <b>Beaujeu</b> , département de <b>Rhône</b>	
profession de <b>Marchand forant</b>			
fils de <b>Jean Marie</b> et de <b>Yvonne Bernette</b> , domiciliés à <b>Beaujeu</b> , canton de <b>Beaujeu</b> , département de <b>Rhône</b>		Marié :	
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.			
Inscrit sous le n° <b>185</b> de la liste du canton de <b>Beaujeu</b> Classé dans la <b>3<sup>e</sup></b> partie de la liste en <b>1914</b>			
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.			
<p>Engagé volontaire pour quatre ans le 30 janvier 1915 à la mairie de Beaujeu - Arrivé au Camp de concentration de St-Alaste le 1<sup>er</sup> mai - Régions pour un an le 6 novembre 1915 au titre du 1<sup>er</sup> Régiment de Spahis à compter du 30 janvier 1916 - Arrivé au dépôt de Spahis le 7 février 1916 - Passé au 2<sup>e</sup> régiment de Spahis le 21 octobre 1917 - Rattaché au 1<sup>er</sup> Escadron des Dragons le 15 janvier 1918 - Arrivé au D.R. 116.92 au titre de la Note de S. O. G. n° 16.3.185 du 15 novembre 1917 - la 2<sup>e</sup> section de la 1<sup>re</sup> brigade de Spahis</p> <p>le 22 août 1919 à la 2<sup>e</sup> Légion de Cavalerie au corps le 26 août 1919 - affecté avec son grade actuel dans les réserves d'un corps de son arme d'origine - affecté au 302<sup>e</sup> à la Fuz</p> <p>le 16 janvier 1940 - Rayé du Contrôle des réserves de la 2<sup>e</sup> Légion de Cavalerie le 25.1.1940 - Arrivé au corps et marié des Logis le 26 janvier 1940 - Entré le 27 janvier 1940 à l'Hôpital militaire de Lyon suite le 24 février 1940</p> <p>Reformé définitif n° 3 par la Commission de réforme des Logis le 28 février 1940</p> <p>pour Y. P. Blatéral, examen bactériologique présence de B. K. dans les expectorations, infection vénérienne ou subaiguë d'origine le 17 juin 1940</p>			
Armée active : <b>1894-1915</b> Armée territoriale : <b>1919-1940</b> Réserves : <b>1916-1917</b> Disponibilité et réserve de l'armée active : <b>1918-1919</b> Armée territoriale et réserves : <b>1919-1940</b> en ses réserves : <b>gendarmerie active</b> <b>P. Paul Laby</b>		NOMBRES au contrôle spécial : <b>1852</b> au service militaire : <b>1853</b> <b>1854</b> <b>1855</b> <b>1856</b> <b>1857</b> <b>1858</b> <b>1859</b> <b>1860</b> <b>1861</b> <b>1862</b> <b>1863</b> <b>1864</b> <b>1865</b> <b>1866</b> <b>1867</b> <b>1868</b> <b>1869</b> <b>1870</b> <b>1871</b> <b>1872</b> <b>1873</b> <b>1874</b> <b>1875</b> <b>1876</b> <b>1877</b> <b>1878</b> <b>1879</b> <b>1880</b> <b>1881</b> <b>1882</b> <b>1883</b> <b>1884</b> <b>1885</b> <b>1886</b> <b>1887</b> <b>1888</b> <b>1889</b> <b>1890</b> <b>1891</b> <b>1892</b> <b>1893</b> <b>1894</b> <b>1895</b> <b>1896</b> <b>1897</b> <b>1898</b> <b>1899</b> <b>1900</b> <b>1901</b> <b>1902</b> <b>1903</b> <b>1904</b> <b>1905</b> <b>1906</b> <b>1907</b> <b>1908</b> <b>1909</b> <b>1910</b> <b>1911</b> <b>1912</b> <b>1913</b> <b>1914</b> <b>1915</b> <b>1916</b> <b>1917</b> <b>1918</b> <b>1919</b> <b>1920</b> <b>1921</b> <b>1922</b> <b>1923</b> <b>1924</b> <b>1925</b> <b>1926</b> <b>1927</b> <b>1928</b> <b>1929</b> <b>1930</b> <b>1931</b> <b>1932</b> <b>1933</b> <b>1934</b> <b>1935</b> <b>1936</b> <b>1937</b> <b>1938</b> <b>1939</b> <b>1940</b> <b>1941</b> <b>1942</b> <b>1943</b> <b>1944</b> <b>1945</b> <b>1946</b> <b>1947</b> <b>1948</b> <b>1949</b> <b>1950</b> <b>1951</b> <b>1952</b> <b>1953</b> <b>1954</b> <b>1955</b> <b>1956</b> <b>1957</b> <b>1958</b> <b>1959</b> <b>1960</b> <b>1961</b> <b>1962</b> <b>1963</b> <b>1964</b> <b>1965</b> <b>1966</b> <b>1967</b> <b>1968</b> <b>1969</b> <b>1970</b> <b>1971</b> <b>1972</b> <b>1973</b> <b>1974</b> <b>1975</b> <b>1976</b> <b>1977</b> <b>1978</b> <b>1979</b> <b>1980</b> <b>1981</b> <b>1982</b> <b>1983</b> <b>1984</b> <b>1985</b> <b>1986</b> <b>1987</b> <b>1988</b> <b>1989</b> <b>1990</b> <b>1991</b> <b>1992</b> <b>1993</b> <b>1994</b> <b>1995</b> <b>1996</b> <b>1997</b> <b>1998</b> <b>1999</b> <b>2000</b> <b>2001</b> <b>2002</b> <b>2003</b> <b>2004</b> <b>2005</b> <b>2006</b> <b>2007</b> <b>2008</b> <b>2009</b> <b>2010</b> <b>2011</b> <b>2012</b> <b>2013</b> <b>2014</b> <b>2015</b> <b>2016</b> <b>2017</b> <b>2018</b> <b>2019</b> <b>2020</b> <b>2021</b> <b>2022</b> <b>2023</b> <b>2024</b> <b>2025</b> <b>2026</b> <b>2027</b> <b>2028</b> <b>2029</b> <b>2030</b> <b>2031</b> <b>2032</b> <b>2033</b> <b>2034</b> <b>2035</b> <b>2036</b> <b>2037</b> <b>2038</b> <b>2039</b> <b>2040</b> <b>2041</b> <b>2042</b> <b>2043</b> <b>2044</b> <b>2045</b> <b>2046</b> <b>2047</b> <b>2048</b> <b>2049</b> <b>2050</b> <b>2051</b> <b>2052</b> <b>2053</b> <b>2054</b> <b>2055</b> <b>2056</b> <b>2057</b> <b>2058</b> <b>2059</b> <b>2060</b> <b>2061</b> <b>2062</b> <b>2063</b> <b>2064</b> <b>2065</b> <b>2066</b> <b>2067</b> <b>2068</b> <b>2069</b> <b>2070</b> <b>2071</b> <b>2072</b> <b>2073</b> <b>2074</b> <b>2075</b> <b>2076</b> <b>2077</b> <b>2078</b> <b>2079</b> <b>2080</b> <b>2081</b> <b>2082</b> <b>2083</b> <b>2084</b> <b>2085</b> <b>2086</b> <b>2087</b> <b>2088</b> <b>2089</b> <b>2090</b> <b>2091</b> <b>2092</b> <b>2093</b> <b>2094</b> <b>2095</b> <b>2096</b> <b>2097</b> <b>2098</b> <b>2099</b> <b>2100</b>	
LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR ORDRE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.			
Date.	Communes.	Subdivisions de région.	Partir de la formation de la commune.
11/19/39	Comod (Jura)	Leval-le-Lautain	(D)
ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT FERMER SA RÈGLE			
la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	la réserve de l'armée militaire.
30 janvier 1919	Nov 1918	Nov 1930	30 janvier 1931
Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services ont l'objet d'un décompte spécial (engagé, condamnés, unités, etc.).			

Emblème

L'ancien état révisé de la 1<sup>re</sup> région de front. du 19/1/41









## Bibliographie

Journal de marche du Corp de Spahis auxiliaires algériens 1er escadron, carton 904, dossier 2  
pour la période du 1 septembre 1914 au 20 décembre 1915

Régistre de marches et opérations du 4ème Spahis, 6ème escadron  
période 10 octobre 1914, 30 novembre 1915

Régistre de marches et opérations du 7ème escadron

Régistre de marches et opérations du 9ème escadron

Régistre de marches et opérations du 10ème escadron

Journal des marches et opérations du dépôt de remonte Mobile du  
18ème escadron du train, 18eme Corps d'armée  
du 2 août 1914 au 31 décembre 1915

Journal de marches du 19ème escadron du train, 19ème compagnie

Campagne 1914 – 1918 - Historique du Régiment de Marche de  
Spahis Marocains

Librairie Chapelot – Paris Source : J.-L. Dron - Droits : Domaine  
public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2018

La fin de l'utilisation combattante du cheval dans les armées  
françaises

Thèse pour obtenir le grade de docteur vétérinaire présentée et  
soutenue publiquement devant la faculté de médecine de Créteil le 22  
Octobre 2019 par Quentin Spizzo

La maréchalerie dans la Grande Guerre par Roland Bruneau 35, rue  
du Colombier 37100 Tours. roland.bruneau@sfr.fr

Communication présentée le 13 mars 2009

Bull.soc.fr.hist.méd.sci.vét., 2010, 10 : 49-63 49

Historique du 15ème escadron du train des équipages militaires pendant la campagne 1914-1918

Source gallica.bnf.fr / Service historique de la Défense H

Historique du 1er régiment de spahis pendant la campagne 1914-1918 (contre l'Allemagne, Maroc, Syrie, Palestine)

Source gallica.bnf.fr / Service historique de la Défense

Campagne 1914 – 1918 - Historique du Régiment de Marche de Spahis Marocains

Librairie Chapelot – Paris Source : J.-L. Dron - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2018

Historique du 3e bataillon de marche du 8e régiment de tirailleurs tunisiens. Imprimerie typographique L. Fouque. Oran. 1920 Source : Gallica – Transcription intégrale – Pierre Cogny AOR66 - 2015

Bernard Augustin. Une nouvelle étape de l'occupation française au Maroc .

In: Annales de Géographie, t. 26, n°142, 1917. pp. 306-308;

doi : <https://doi.org/10.3406/geo.1917.8586>

[https://www.persee.fr/doc/geo\\_0003-4010\\_1917\\_num\\_26\\_142\\_8586](https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1917_num_26_142_8586)

«Le soldat Pierre Baillat et les spahis» Exposé de Christine Baillat

Source internet

Guerre 1914-1918. État civil des régiments, ambulances et hôpitaux militaires

Archives nationales (France) Pierrefitte-sur-Seine 2015

FRAN\_IR\_013925 - Salle des inventaires virtuelle (culture.gouv.fr)

Campagne du Maroc. Tanger, Isly, Mogador, 1844 . Récits militaires, par Achille Fillias

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Bulletin de la Société de géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Ce bulletin paraît tous les trimestres en une brochure de 150 à 200 pages et publie des études et conférences sur les sujets géographiques, historiques, archéologiques, économiques et littéraires ainsi que sur des questions d'actualité

1914-1918. Réflexions sur la perte de 1.140.000 équidés par les armées françaises. Par Claude Milhaud (Communication présentée le 5 juin 2014)

Bull. Acad. Vét. France — 2014 - Tome 167 - N°3

<http://www.academie-veterinaire-defrance.org/>

Les Algériens et la première guerre mondiale dans les collections de l'ECPAD

Etablissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense, Médiathèque de la Défense

19e Escadron du Train des Equipages militaires. Historique. Guerre 1914-1918. Paris, Charles-Lavauzelle & Cie, 1921. Transcrit par Nelly Opé, 2011. Source : BDIC.

Historique du 14ème escadron du train des Equipages militaires pendant la campagne 1914-1918 Avignon Imprimerie Rullière Frères 1, Rue Collège-du-Roure 1920

Historique du 14e Escadron du Train des Équipages Militaires Henri Charles-Lavauzelle, Éditeur militaire – Paris – 1920 numérisation : P. Chagnoux - 2012

Historique du 10e régiment de cuirassiers, 1914-1918

source Gallica, bibliothèque numérique de la BNF

Historique du 5ème Régiment de Spahis. Transcrit par Lopez Martial

Campagne 1914-1918 Historique du 4ème groupe d'artillerie de campagne d'Afrique, Librairie Chapelot  
Numérisé par Paul Chagnoux 2006

Historique du 3ème Régiment de Spahis algériens.  
De 1892 à 1923  
par le Lieutenant-Colonel Seignol  
Imprimerie Berger-Levrault  
Transcrit par Lopez Martial

Campagne 1914 – 1918 - Historique du 1er Régiment de Chasseurs d'Afrique Imprimerie militaire Charles-Lavauzelle – Paris - 1920  
Source : <http://gallica.bnf.fr> - Droits : Domaine public -  
Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Livres de l'élève : école préparatoire de gendarmerie de St Mamers

Journal Officiel de la République Française.  
Lois et Décrets du 08/06/1929 (N133,A61), Médaille militaire  
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k65388860/f21.image.r=saby.langFR>

le Burnous Amicale des anciens Spahis  
Mémoire des hommes  
Gallica : Journal officiel  
Etablissement de Communication et de Production Audiovisuelle de la Défense  
Spahis.fr  
le roman d'un Spahi de Pierre Loti

Les poilus – Pierre Miquel- Edition Plon

Paroles de Poilus, lettres et carnets du front 1914-1918  
Librio

Le front d'Orient-Du désastre des Dardanelles à la victoire finale  
1915-1918  
Max Schiavon – Editions Tallandier 2014  
ISBN 978-2-286-11000-0

La grande guerre des gendarmes -Louis N. Panel  
Ministère de la défense  
Edition : Madison Deschamps  
ISBN 978-2-286-09836-0

Historiques de Régiments 14/18 - 19391 photos - 231 carnets de  
guerre (chtimiste.com)

Les champs d'honneur – Jean Rouaud ISBN 2-7073-1565-6

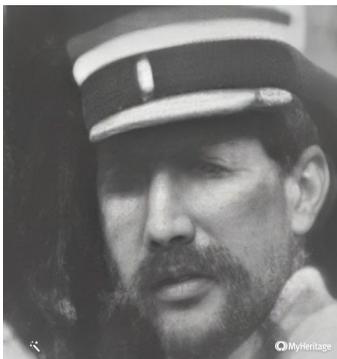
Charleroi 21-23 août 1914– D Baldin, E Saint-Fuscien  
Editions Tallandier, 2012

1934-1899 L'itinéraire d'un maçon auvergnat  
Claude-Alain Saby ISBN 978-0-244-37908-7

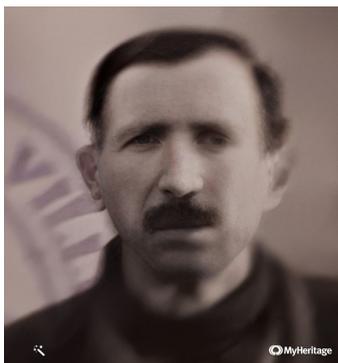
Etude d'un cas en psychogénéalogie  
Claude-Alain Saby ISBN 978-1-326-79650-1



Louis-Antoine à environ 20 ans



Louis-Antoine à environ 30 ans



Louis-Antoine à environ 45 ans



Louis-Antoine Saby a environ 20 ans sur cette photo



## SOMMAIRE

7	Quelques mots
9	1912
17	Le 10 janvier 1912
20	Le 10 <sup>ème</sup> corps de cuirassiers
41	1913
44	Embarquements des troupes à Alger
45	Louis-Antoine est au 1 <sup>er</sup> régiment de spahis
53	Les unités de spahis
61	de 1914 à 1918
73	La maréchalerie
81	1917-1918
84	1918-1919
88	1921
92	Les traumatismes
93	Le retour
95	1921-La gendarmerie
103	Son fils Lucien
104	Médaille coloniale
106	Récapitulatif
111	Chronologie
115	Fiches militaires
120	L'Art funéraire
121	Bibliographie







978-1-716-19755-0

Marque éditoriale: Lulu.com